

Centre culturel d'Ittre



EXPO

Salons ouverts
à l'artiste

Claude-Edmond Bonnet

Du samedi 29 janvier au dimanche 6 février 2022

Au Centre culturel d'Ittre - Espace Bauthier

36 rue de la Montagne
1460 Ittre

Peinture abstraite
à l'acrylique
avec texture

Vernissage :

Vendredi 28 janvier à 17h

Heures d'ouverture :

Samedi - Dimanche

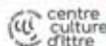
De 14h à 19h

Ou sur RDV

via bobopinto@yahoo.fr



⇒ DÉTAILS EN PAGE 6



www.ittreculture.be

Centre culturel d'Ittre - Espace Bauthier
36 rue de la Montagne, 1460 Ittre

ROLAND LAVIANNE NOUS A QUITTÉS CE MERCREDI 12 JANVIER

Figure emblématique de l'univers artistique d'Ittre et du Brabant Wallon, c'est une personnalité étonnante et déroutante pour tous ceux qui ont eu la chance de le rencontrer.

Né en mars 1948 à Haine-Saint-Paul, de son histoire familiale il conservera l'importance et le sens du travail mais aussi une peur instinctive de la désobéissance dont il ne se débarrassera que très tard.

Après des humanités gréco-latines au collège Saint-Gertrude à Nivelles, il entame à 18 ans une licence en philologie germanique aux Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles qu'il terminera en 1970 à l'UCL de Leuven.

Après son service militaire, il effectuera une longue carrière de professeur de langues modernes au Collège Sainte-Gertrude à Nivelles en y laissant la marque de son originalité et de son refus de la norme. Ceux qui auront eu la chance de l'avoir comme professeur se souviendront de son humour et du dynamisme de ses cours en sachant se faire respecter sans jamais en imposer sans motif. Électron libre, il a toujours cultivé l'irrévérence, ne pouvant s'empêcher de provoquer et d'occuper



l'espace par le verbe et l'humour acide. Ses collègues en témoigneraient.

⇒ Suite en page 6

SAMEDI 12 MARS 2022 : LE CARNAVAL SAUVAGE METTRA LE FEU AU CANAL !



C'est bientôt la fin de l'hiver, animaux et plantes vont bientôt sortir de leur retraite ensommeillée. Mais l'hiver hésite : va-t-il partir ou va-t-il rester encore un peu ?

C'est dans cette brèche fugace qu'on peut voir sortir de terre des êtres surnaturels et étranges, aux pouvoirs surprenants, aux instincts sauvages. C'est le temps du Carnaval ! Mais, chassés par les flammes de nos Grands Feux, les esprits de l'hiver retourneront sous terre et laisseront place à la douceur du printemps... Jusqu'à l'année prochaine !

Rejoignez-nous pour faire la fête, préparer vos lanternes et allumer les monstres de feux.

⇒ Toutes les infos en p.2



CENTRE CULTUREL D'ITTRE



CINÉ SOUPE

CORPUS CHRISTI Lundi 24/01 à 20h

⇒ DÉTAILS EN PAGE 4

INFOS ET RÉSERVATIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64 73 23
WWW.ITTRECULTURE.BE
INFO@ITTRECULTURE.BE



LE CARNAVAL SAUVAGE VA METTRE LE FEU : NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER À SA CRÉATION !

★ UN GRAND DÉFI COLLECTIF : CONSTRUIRE DE GRANDS TOTEMS À L'EFFIGIE DES MONSTRES DU CANAL

Plusieurs ittrois ont fait le récit de leurs rencontres avec les monstres du canal. Certains les ont aperçus de loin, d'autres, plus téméraires les ont même fréquentés.

Votre défi cette année ? Construire des silhouettes géantes à l'image de ces monstres. Celles-ci seront alors juchées sur les grands feux et brûlées à la nuit tombée pour effrayer les créatures et les inciter à rentrer dans l'autre monde.

S'unir pour mieux bâtir

Au cours d'un grand atelier, avec l'aide des artistes de 'La Boite à Clous', les valeureux bricoleurs qui auront relevé le défi se réuniront pour construire en équipe le totem le plus impressionnant possible.



★ LA GRANDE FÊTE DU CARNAVAL SAUVAGE : TOUS AU CANAL !

Une grande communion qui rassemble, un moment de émerveillement artistique, la découverte et la célébration des paysages et du patrimoine, un grand bol d'air et des bons produits

Retrouvons l'esprit de notre traditionnelle grande fête qui plait tant aux petits et aux grands. Participez à la balade contée, entièrement éclairée à la lueur des brûlots, avec 3 haltes animées par des conteurs sélectionnés par la 'Maison du Conte et de la Littérature en Brabant Wallon' et jalonnée de 3 feux géants autour

desquels de nombreuses animations et spectacles artistiques vous seront proposées : défilé de lanternes, musiciens, jongleurs, ...

Et, si les conditions le permettent, venez également déguster notre délicieuse petite restauration locale (pains saucisses, tartes, soupes, gaufres,...) et goûter nos bières, jus de pomme et autres douceurs. Le tout dans un paysage exceptionnel qui englobe la magie du vieux canal et quelques pépites patrimoniales de notre belle commune.



★ UN ATELIER FAMILIAL ACCESSIBLE À TOUS : VENEZ CONSTRUIRE VOTRE LANTERNE, SYMBOLE DU RETOUR DU PRINTEMPS

Pour oublier l'hiver et le monde de la nuit, quoi de mieux que la flamme d'une bougie ?! Elle éclaire, réchauffe et chasse les mauvais esprits. Et, sachiez-vous que, quand les bougies sont entourées de papier et de bambou, elles prennent vie ? On peut les voir s'animer sous forme de créatures bienveillantes. Elles deviennent des amis, qui aiment à se réunir pour explorer ensemble les merveilles cachées par le voile de la nuit.

Laissez parler votre imagination

Celles et ceux qui le désirent sont invités à se réunir, deux après-midis le mercredi 23 février et le samedi 26 février, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, pour construire des lanternes, seul ou en famille, à l'aide de bambou, papier de soie et bougies chauffe plats. Lors du Carnaval Sauvage du 12 mars, le public pourra découvrir les créations des participants.

Retrouvez les informations pratiques sur notre site internet : www.ittreculture.be



Le Carnaval Sauvage est un projet du Centre culturel d'Ittre, soutenu par de nombreux partenaires : les associations et commerçants ittrois, la Commune d'Ittre, les écoles, mais aussi la Maison du Conte et de la Littérature en Brabant Wallon ainsi que le collectif d'artistes La Boite à Clous. L'événement rencontre beaucoup de succès depuis pas mal d'années, même si dernièrement, les contraintes liées au COVID ne nous ont pas permis d'organiser un tel rassemblement. Le projet, en perpétuelle évolution et dorénavant biennal, se déroule successivement dans l'un des 3 villages de l'entité d'Ittre. Cette année, c'est à Virginal, aux alentours de l'écluse et des anciens biefs, que la fête battra son plein.

Le Carnaval Sauvage se décline cette fois en **3 grands volets** :

1) Un moment de partage, de rencontre et de découverte pour tous qui prendra la forme d'une grande féerie nocturne, le samedi 12 mars, dans la zone du canal Charleroi-Bruxelles et de ces anciens biefs à Virginal. Les publics de tous les ho-

rizons s'y côtoieront et vivront la même expérience basée sur la découverte artistique, la magie du feu, le folklore et l'histoire locale, le respect de la nature, des paysages et du patrimoine et la célébration d'un art de vivre bien de chez nous.

2) Un défi collectif à relever, mêlant imagination, adresse et entraide : la construction de totems géants, à partir de matériaux de récupération qui seront ensuite hissés sur les grands feux, puis brûlés le soir de la célébration.

3) Un atelier familial accessible à tous : la construction de lanternes en vue d'un grand défilé le soir du 12 mars, à base d'osier, de papier de soie et de bougies chauffe plat.

L'ensemble des activités se dérouleront dans le respect le plus strict des règles en vigueur à ce moment-là.

INFOS ET RÉSERVATIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64 73 23
WWW.ITTRECULTURE.BE
INFO@ITTRECULTURE.BE

ATELIERS

ATELIERS DE RÉCITS AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE LA FABRIQUE ARTISANALE DE RÉCITS

La fabrique artisanale de récits est un atelier pour dire, (s') exprimer et pour faire voyager. C'est une manufacture pour tricoter des histoires et régénérer nos imaginations mises à mal, voire même confisquées (cf: messages formatés et constamment resassés par les publicitaires).

Nous avons pourtant en nous tout ce qui est nécessaire pour transmettre et/ou partager, mais encore faut-il que l'on nous écoute, encore faut-il que nous surprenions, que nous touchions les gens à qui nous nous adressons.

Raconter une histoire c'est un peu comme préparer une extraordinaire recette de cuisine ; il ne faut rien négliger, ingrédients certes, mais également couleurs, épices et saveurs. Sans oublier les surprises et autres

émotions sans lesquelles votre plat paraîtrait sans doute un peu fade. Voilà ce que je vous propose, en y ajoutant une pincée de sel (humour) et quelques touches de poésie.

Si cette mise en bouche vous titille, inscrivez-vous tout en sachant que l'atelier se tiendra le mercredi soir.

Philippe Casterman,
Animateur contes et récits



INFOS ET RÉSERVATIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
WWW.ITTRE.CULTURE.BE
INFO@ITTRE.CULTURE.BE

Ateliers «Entre Nous»



Envie de sortir de chez vous ?
Rejoignez-nous en toute décontraction
pour participer à des activités diverses et variées,
(lithage, cuisine, peinture, découvertes culturelles...)

Rejoignez-nous,
Tous les lundis de 9h30 à 12h30

Au Centre Culturel d'Ittre
Rue de la Montagne 36
1480 Ittre
Gratuit!

Inscription obligatoire au 0492/22.93.97
ou par mail: catherine.vanasse@laicite.net

Une organisation de Laïcité Brabant wallon
www.laicite.be

Avec le soutien du PCS d'Ittre



**A partir de
janvier 2022**

EDITO

« Bonne année ! »

N'est-ce pas ce que l'on souhaite habituellement à chaque début d'année ?

L'année passée, naïfs et emplis d'espoir d'être débarrassés une bonne fois pour toute de ce maudit virus (si mon souvenir est exact, c'est ce qu'on nous avait fait miroiter), nous avons remis cela.

Aujourd'hui, nul ne sait de quoi cette nouvelle année sera réellement faite. Mais une chose est certaine : je ne m'autoriserai pas, pour le moment, à utiliser l'adjectif « bonne ».

Passe encore s'il n'y avait qu'Omicron. A force, on commence à « s'habituer ».

Enfin, ... on essaye de faire comme si. Quoique..., il y a quand même les pro- et les anti-vax, des règles sanitaires contradictoires et incompréhensibles, ceux qui font les lois et ne les respectent pas, le coût de l'énergie qui explose, la démocratie remise en question, les sinistres inondés un peu oubliés, le nombre de sollicitations dans les CPAS qui

explose, le Footbelgate, le climat qui déraile (surtout ! «Don't look up»...), ... Mais, bon, à force, n'est-ce pas... ?

Mais aujourd'hui, coup sur coup, tout près de nous, deux êtres qui faisaient partie de notre paysage culturel depuis tellement longtemps ont tiré brutalement leur révérence. A notre grande tristesse.

Sonia Devos, l'un des piliers de notre cellule Cinéma et la compagne de Luc Schoukens (ancien directeur du Centre culturel) s'est éteinte ce vendredi 14 janvier. Deux jours avant, c'est Roland Lavianne, peintre et sculpteur ittrois dont la réputation dépassait nos frontières depuis longtemps, qui est parti dans une de ces pirouettes imprévues dont il avait le secret. (Nous vous invitons à vous remémorer quelques souvenirs à leur sujet en page 6).

Toute l'équipe du Centre culturel se joint à moi pour présenter à leur famille nos plus sincères et amicales condoléances. Leurs implications passionnées dans la dynamique culturelle d'ici et d'ailleurs et le soutien qu'ils apportaient à la culture va nous manquer.

Cette culture que tous deux considéraient comme tellement essentielle.

A l'instar du Conseil d'Etat, d'ailleurs qui a jugé le 28 décembre dernier que la décision largement contestée du Gouvernement fédéral de fermer, purement et simplement, les lieux clos destinés à la culture, notamment les centres culturels, les théâtres et les cinémas, devait être suspendue sur-le-champ, n'étant pas « objectivement et raisonnablement justifiée dans son principe et dans son ampleur ». Pour la première fois, depuis le début de la pandémie, la Culture s'est vue considérée comme essentielle. Essentielle pour les citoyens, pour la démocratie, pour le moral, pour le lien social. Alors, aujourd'hui, à Ittre, le spectacle continue. Et plutôt deux fois qu'une, puisque nous sommes heureux de vous annoncer que la Ministre de la Culture, Madame Bénédicte Linard, vient de nous confirmer la reconduction de notre Centre culturel pour la période 2022-2026 !

Merci à tous les pouvoirs subsidiaires, Fédération Wallonie Bruxelles, Pro-

vince du Brabant wallon et Commune d'Ittre, pour cette confiance renouvelée et merci à tous ceux qui nous ont apporté leur aide et nous ont témoigné leur intérêt durant ce travail de longue haleine.

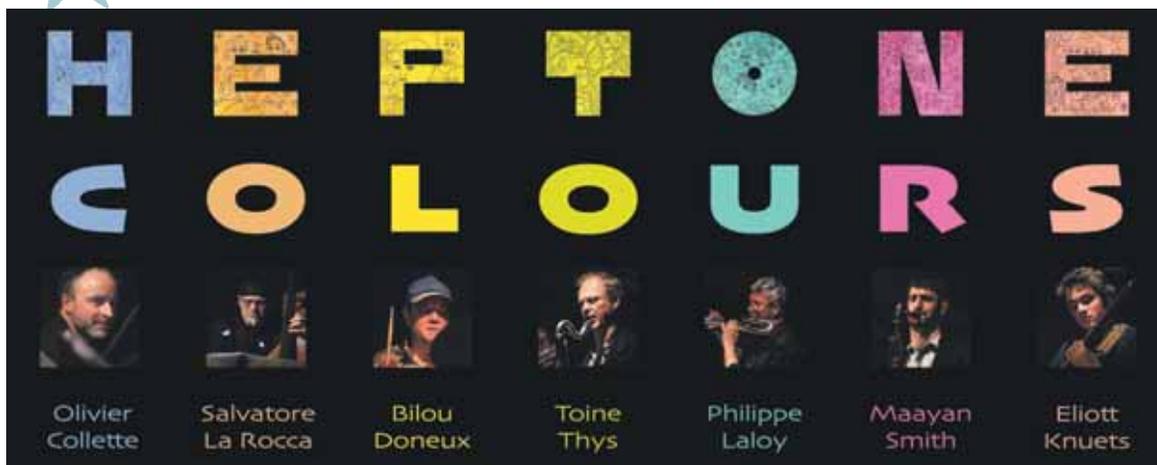
Aujourd'hui, notre équipe est prête à concrétiser au mieux le projet d'action culturelle que nous avons défini pour les 5 années à venir.

Aujourd'hui, le meilleur que je puisse déjà vous souhaiter, c'est de vivre avec nous une belle année essentielle.

**Nathalie Lourtie, Directrice
au Centre culturel d'Ittre**



HEPTONE CONCERTS



Comme chaque année, l'Heptone réunit son « SUPER BAND » pour fêter l'anniversaire du club, en l'occurrence ici le 9ème. Concerts festifs dans un répertoire varié et éclectique arrangé pour 3 souffleurs multi-instrumentistes et section rythmique. Au programme : classiques du jazz, pop-rock et compositions personnelles. Le groupe déménage ! Les concerts des autres années affichaient chaque fois « complet ». Ne manquez donc pas ces rendez-vous annuels particuliers !

DIMANCHE 30 JANVIER À 17H
JAZZ INTERNATIONAL « ANTOINE KARACOSTAS TRIO » (FRANCE)

Antoine Karacostas : piano / Gabriel Midon : contrebasse / Simon Bernier : batterie

Le pianiste français vient nous présenter son dernier disque en trio intitulé : « Insular Tales » qui porte les couleurs d'un jazz mélodieux, lyrique, intimiste...Voici ce que la presse en dit :

« Un pur bijou mélodique et rythmique. »

FIP, album jazz de la semaine

« Un disque très mélodique, très attachant, gracieux de bout en bout. » Jazz Magazine « Révélation »

« Le pianiste et compositeur de grand talent Antoine Karacostas affirme ses qualités mélodiques jusqu'à atteindre une forme de romantisme où il nous paraît s'épanouir pleinement. » Télérama

Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement)

Réservations : asbl.heptone@gmail.com

SAMEDI 12 FÉVRIER À 20H30 & DIMANCHE 13 FÉVRIER À 17H
CONCERTS EXCEPTIONNELS !

L'Heptone fête son 9ème anniversaire avec "HEPTONE COLOURS"

Olivier Collette : piano et arrangements / Salvatore La Rocca : contrebasse / Bilou Doneux : batterie / Toine Thys : clarinette basse, sax ténor et soprano / Philippe Laloy : flûtes, sax alto et soprano / Maayan Smith : sax ténor / Elliott Knuets : guitare

Prix unique : 15€
ATTENTION PAS DE RESERVATIONS NI DE PREVENTE PAR VIREMENT POUR CES CONCERTS, TICKETS EN VENTE CHAQUE DIMANCHE À L'HEPTONE.

HEPTONE
 ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM
 HTTP://WWW.HEPTONE.COM

ZIK-ZAK

28 JANVIER
DISSIDENT PLAYS PEARL JAM
Prévente : 15.25€ (tous frais compris)

29 JANVIER
HILLARY STEP



Les membres d'Hillary Step proposent un album pensé et articulé comme une œuvre complète qui s'inscrit dans la tradition rock qui leur est chère. Un format qui fait voyager l'auditeur à travers 11 titres qui se succèdent et se complètent. Un projet empreint de cohérence et d'authenticité.

Prévente : 15.25€ (tous frais compris)

5 FÉVRIER
THOMAS FRANK HOPPER
Prévente : 15.25€ (tous frais compris)

6 FÉVRIER
MOTHER'S CAKE (AT) + THE BALLET BOMBS (NL)



SOUS RESERVE si tournée ou non maintenue

Prévente : 17.50€ (tous frais compris)

11 FÉVRIER
ROB TOGNONI (AUS)
Prévente : 15.25€ (tous frais compris)

Règles actuelles : mode HORECA, jauge réduite, CST obligatoire, fermeture à 23h. Nous ne fonctionnons qu'avec des préventes donc pas possible de venir le jour même sans ticket.

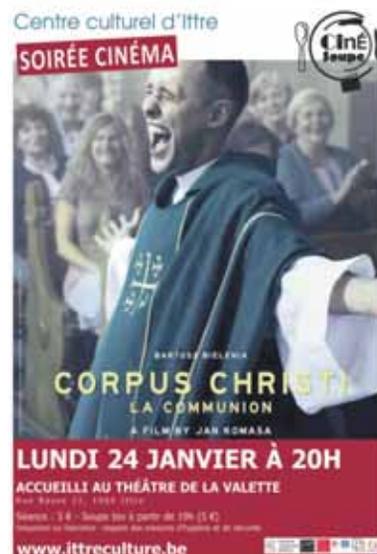
ZIK ZAK
 0476/530 056
 ANNICK@ZIK-ZAK.BE
 WWW.ZIK-ZAK.BE

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

LUNDI 24/01 À 20H
CINÉ SOUPE CORPUS CHRISTI

Accueilli au théâtre de la Valette
 Daniel, 20 ans, se découvre une vocation spirituelle dans un centre de détention pour la jeunesse mais le crime qu'il a commis l'empêche d'accéder aux études de séminariste. Envoyé dans une petite ville pour travailler dans un atelier de menuiserie, il se fait passer pour un prêtre et prend la tête de la paroisse. L'arrivée du jeune et charismatique prédicateur bouscule alors cette petite communauté conservatrice.

Film dramatique franco-polonais réalisé par Jan Komasa (2019)
115 min - VOSTFR.
Séance : 5 €
Soupe bio à partir de 19h (5 €)
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION



CENTRE CULTUREL D'ITTRE
 WWW.ITTRE CULTURE.BE
 INFO@ITTRE CULTURE.BE

THÉÂTRE DE LA VALETTE



MA PUCELETTE
DU 13 AU 30 JANVIER 2022
 Pour nous mettre sur la trace de cette Pucelette, Laura Fautré nous emmène à la rencontre de différentes

générations de Pucelettes, de celle qui le fut en 1933 à celle qui eut ce privilège en 2006 ou aux parents de l'heureuse élue de l'année en cours. La jeune comédienne glisse avec aisance d'un personnage à l'autre, assemblant ainsi les indices pour décrypter, sans jamais se moquer, le sens de cette tradition mais aussi en interroger les dessous. Car c'est bien d'une toute petite fille dont il s'agit, symbole d'innocence et de pureté, choisie par le curé, et investie d'une mission mystique et sociale.



THÉÂTRE LA VALETTE
 0473/29 17 09
 INFO@THEATRELAVALETTE.BE
 WWW.THEATRELAVALETTE.BE



ENVIE DE PASSER UNE BELLE SOIRÉE THÉÂTRALE SANS VOUS TAPER DES KILOMÈTRES ?

Alors, ne passez pas à côté d'une représentation de Ma Pucelette qui se joue actuellement et jusqu'au 30 janvier au Théâtre de La Valette au centre de notre village d'Ittre. La comédienne Laura Fautré y effectue une nouvelle prestation tout en délicatesse, poésie et humour qui ravira les amoureux de patrimoine local ou du spectacle vivant.

sionnées qui révèlent l'attachement des habitants de Wasmes à leur commune, à son folklore et ses traditions, une comédienne qui endosse magiquement des figures de tout-âge, ... Ce résultat d'un travail de rencontres humaines réalisé par la comédienne elle-même vaut tous les détours. Continue Laura, raconte-nous encore et encore...

Un décor romantique et élégant comme écrin, des confidences pas-

Nathalie Lourtie, Directrice du Centre culturel d'Ittre

ALLO CULTURE À ITTRE ? ... POUR CEUX QUI SE SENTENT SEULS

C'est avant tout créer un lien, un lien qui résiste aux tempêtes (le projet est une adaptation d'un autre projet pour répondre aux contraintes imposées par le COVID), un lien simple et direct qui passe par la parole, l'écoute, le dialogue.



Pas besoin ici de Skype, Zoom ou autre système de communication complexe, ni de se déplacer ou d'accueillir quelqu'un chez soi, avec toutes les contraintes que cela peut entraîner. Il suffit de disposer d'un téléphone. D'un téléphone et d'un peu de temps pour oser une rencontre, permettre un échange, se raconter et prendre le temps d'écouter.

Un échange téléphonique, ok, mais avec qui, pourquoi et comment, vous demandez-vous peut-être ?

Avec Allo Culture, nous vous proposons huit appels, un toutes les deux semaines, d'une durée maximum de 25 minutes, à un moment qui vous convient et que nous aurons choisi ensemble. Durant ces appels, vous aurez en ligne toujours la même personne. Celle-ci entamera la discussion avec vous, sur un sujet qui vous tient à cœur ou grâce à la «boîte à papote» qui propose une série de petits jeux sous forme de questions. Ensuite, votre interlocuteur ou votre interlocutrice vous

proposera de vous lire un court texte sélectionné avec soin et d'en discuter avec vous si le cœur vous en dit. On vous réserve aussi quelques surprises, lors de ces appels, avec la participation chaleureuse d'artistes locaux.

A la base, le projet a été imaginé et testé dans d'autres communes par le CCBW pour répondre à la problématique des personnes âgées isolées. L'idée étant de contacter en priorité des personnes qui s'ennuient chez elles, qui se sentent seules, qui ne sortent plus beaucoup ou pas du tout et qui ont peu d'occasions d'échanger, de s'ouvrir au monde, de parler d'elles. Mais, avec la crise sanitaire et pas que d'ailleurs, force est de constater que le besoin de créer du lien, de pratiquer des activités culturelles (même à distance) et d'échanger avec d'autres est largement partagé par la plupart d'entre nous ! C'est pourquoi nous avons décidé d'élargir le public et de permettre à toutes celles et ceux qui le désirent de participer. La participation est totalement gratuite et pour s'inscrire, rien de plus simple, il suffit de prendre contact par téléphone avec le Centre culturel au **067/64.73.23**

Nous tenons à remercier Ariane, Carolina, Claire et Kévin qui ont gentiment accepté de donner de leur temps, de nous partager leurs talents et de nous faire bénéficier de leurs formidables énergies pour passer les appels et nourrir le projet. Nous remercions également le CPAS d'Ittre, le PCS d'Ittre ainsi que le Conseil consultatif des aînés d'Ittre qui nous ont prodigué de précieux conseils et qui nous ont aidé à identifier et contacter des personnes qui seraient susceptibles d'être intéressées par le projet.

Si vous désirez personnellement recevoir des appels ou si vous pensez à un voisin, une voisine, un ou une amie, un membre de votre famille qui habite à Ittre et à qui ces appels pourraient faire plaisir, n'hésitez pas à prendre contact avec nous : karim@ittreculture.be

Karim Sarton
 Animateur culturel
 au Centre culturel d'Ittre



EXPO : SALONS OUVERTS À L'ARTISTE CLAUDE-EDMOND BONNET

Cette exposition aura pour but de donner, à un-e artiste ittrois-e (de fait ou de cœur) amateur-trice qui désire exposer ses œuvres et dont le travail est salué par l'équipe du Centre culturel, une sorte de carte blanche. Du samedi 29 janvier au dimanche 6 février 2022, vous pourrez découvrir les œuvres de Claude-Edmond Bonnet.



Enfance acidulée, 30cm x 80cm, acrylique

Claude-Edmond Bonnet...c'est qui ?

Un artiste peintre... Il vous suffira, peut-être, d'un seul regard pour être touché, d'une seconde pour être enivré d'un sentiment particulier et de quelques battements de cils pour être enchanté

Depuis quelques années, il suit des cours de peinture avec Jean-Christophe Duperron. Son style s'apparente à l'Art abstrait, souvent avec texture et il réalise ses peintures essentiellement au couteau et au spalter, il s'inspire parfois de l'actualité, du moment (couleurs des saisons, ambiance de nuit, événements atmosphériques, etc.).

Style artistique

Art abstrait souvent avec texture et réalisé essentiellement au couteau et au spalter, inspiré parfois de l'actualité, du moment (couleurs des saisons, ambiance de nuit, événements atmosphériques, etc.).

Karim Sarton, Animateur au Centre culturel d'Ittre

Infos pratiques

Du samedi 29 janvier au dimanche 6 février 2022
Centre culturel d'Ittre (Espace Bauthier)
36 rue de la Montagne, 1460 Ittre
www.ittreculture.be
Samedi - Dimanche
De 14h à 19h ou sur RDV via bobopinto@yahoo.fr

ROLAND LAVIANNE NOUS A QUITTÉS LE MERCREDI 12 JANVIER

↳ Suite de la page 1



Marié à Agnès Parmentier, régente en Français-Histoire, ils s'installent à Ittre et ont trois garçons. Agnès décède en 2011.

Deux ans plus tard, il épouse Cécile Leleux, professeur-infirmière.

En 1979, il s'inscrit à l'École des Arts de Braine-l'Alleud dans l'atelier de peinture puis de sculpture. La nécessité intérieure de peindre s'impose comme un impératif catégorique, renforcé plus tard par une mise à la pension prématurée désirée à 53 ans.

Parler de son œuvre artistique est une gageure tant elle est riche, vaste et à multiples facettes. Nous vous recommandons la monographie sortie en 2020 richement documentée et illustrée.

Roland a suivi attentivement la vie culturelle et sociétale d'Ittre en participant notamment au groupe de sélection des expositions monumen-

tales du petit contournement produites par le Centre culturel d'Ittre et en exposant à plusieurs reprises à l'Espace Bauthier. Ses œuvres sont présentes dans de nombreuses collections publiques, elles ont été présentées lors de multiples expositions à travers le monde et bénéficient d'une large bibliographie et vidéographie.

Merci Roland d'avoir marqué ces années par ton expression forte et ton sourire accueillant. Tu restes un exemple de résilience et de résistance devant les difficultés.

Georges Braive



LE CINÉ-SOUPÉ AUSSI PERD SONIA...

Voilà déjà plusieurs mois que les assidus du Ciné-Soupe n'avaient plus eu le plaisir de voir Sonia : sa santé n'était plus compatible avec les soirées extérieures.

Elle a quitté la scène discrètement, nous laissant un peu désemparés.

Personnellement, je regretterai longtemps sa présence et ses avis lors des réunions préparatoires du ciné-soupe car Sonia avait toujours un ou des films de «derrière les fagots » à mettre en avant pour le plus grand bonheur de tous les cinéphiles. Ses remarques judicieuses étaient toujours pertinentes et bien pensées.

Sonia laissera le souvenir d'une amie aux idées originales et bien argumentées, fidèle à ses convictions et à sa ligne de conduite, très ouverte au monde extérieur et à la nature. Sa curiosité même était contagieuse...



Aux prochains cinés-soupes, son sourire entendu et un peu malicieux sera dans la salle parmi nous... simplement un peu plus loin...

Jenny Peetermans,
Membre de la Cellule cinéma du Centre culturel d'Ittre

PETITE ANNONCE

DAME DE 59 ANS EN FORMATION SCIENCES HUMAINES.

Vaccinée, vitaminée et respectant les mesures sanitaires.

Vous propose ses services, en cette période compliquée, dans :

- La garde et l'animation de vos enfants
- Leur accompagnement scolaire : méthode et contenu

Expérience de garde d'enfants de 5 à 12 ans et d'accompagnement scolaire, premier degré secondaire compris.

Habitant sur Ittre, se déplace en transports en commun et en vélo électrique.

Contact : 0487/320302

LECTURE

UN MOIS, UN LIVRE LES LANCEURS DE FEU, JAN CARSON

Belfast, juillet 2014, la canicule plonge la ville dans la torpeur et la somnolence. C'est la période annuelle des grands feux, rite politique et subversif mené par les Orangistes, activistes protestants.

Mais cette année, les feux sont trop grands, trop hauts, trop nombreux. La ville étouffe et l'inquiétude monte, nourrie par les souvenirs d'insurrection et de guerre civile.

Dans ce climat surchauffé, deux pères vont se croiser.

Sammy, ancien terroriste, du sang sur les mains, persuadé d'avoir reconnu son fils dans une vidéo inquiétante intitulée les lanceurs de feu. Il reconnaît en lui le jeune garçon étrange, solitaire, empli de colère qu'il était à son âge. Il retrouve la rage absolue qui le rongait à l'époque.

Jonathan est médecin, vivant seul, mal aimé. On se détourne facilement de lui.

Lors de sa garde de nuit, il rencontre une sirène qui le séduit et l'abandonne peu de temps après, lui laissant une petite fille à l'abondante chevelure.

Ces deux pères vont se rejoindre dans leur impuissance, le désarroi et la culpabilité.

Ils partagent tous deux le sentiment d'avoir engendré la violence, acte récurrent de ce pays.

Comment donc rester debout dans ce monde vacillant, empli de fumée, à l'âme calcinée et propice aux sorciers ensorcelantes? Cela ne sera pas facile.

La paternité et son intranquillité seront les thèmes majeurs de ce livre, magnifiés par le style, le mystère attendant, flirtant avec l'irrationnel et emportant le lecteur dans les zones sombres de cette Irlande qui ne peut se résoudre à oublier les fantômes de son passé.

Page-turner diabolique, tour de force littéraire, l'amour et la bienveillance arriveront-ils à poindre dans ce monde désenchanté?

C'est à ce jour le chef-d'œuvre de Jan Carson, peu publiée chez nous, mais qui vient de poser sa griffe sur la littérature traduite actuelle et de quelle manière!

Laurent Stache, ittrois



*Les Lanceurs de Feu, Jan Carson
Editions Sophie Wespieser*

BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL

Enfants

Les deux moitiés de l'amitié :

S. Morgenstern

Zoélie l'allumette :

Le super héros (6)

Le protecteur de fantôme (7)

Le veilleur de morts (8)

Les destructeurs du temps (9) :

M. Potvin

Menaces sur la finale de foot

(du CE2 au CM1)

Ados

No Pasaran, le jeu : Ch. Lehmann

La citadelle des cauchemars :

Ch. Lehmann

L'île au crâne : A. Horowitz

Mars : conspiration 365 : G. Lord

Romans

Comme les pièces d'un puzzle :

R. Colombo

Trompe-l'œil : A. Mette – Hancock

La maison de l'orchidée : L. Riley

Pour rien au monde : K. Follett

L'innocence et la loi : M. Connelly

Sans passer par la case départ :

C. Läckberg

Celle qui brûle : P. Hawkins

Les cendres sous les coquelicots :

C. Pittochi

Quand la reine chante les

abeilles dansent : V. Maciejak

Noël au bord de l'eau : J. Colgan



CULTURE ENFANTS

Centre culturel d'Ittre
SPECTACLE SCIENTIFIQUE
A partir de 8 ans
7 MERVEILLES
CABINET DE CURIOSITÉS

Mercredi 23/03 à 15h

DÉTAILS DANS LE PROCHAIN PETIT TRAM

PRÉVENTE : 7€ / ENTRÉE : 9€
RÉSERVATION OBLIGATOIRE - APPLICATION DES RÉGLES SANITAIRES DU SECTEUR SOCIO-CULTUREL
ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE (ITTRE)

info@ittreculture.be - www.ittreculture.be

CARNAVAL SAUVAGE

On recherche du bois à brûler!



Le samedi 12 mars 2022, nous souhaitons organiser le Carnaval Sauvage des Grands Feux d'Ittre durant lequel vous serez éclairés à la lumière des flammes! ... Et qui dit feu dit ... Combustible!

On recherche :

- des bûches
- des palettes
- des branches
- des chutes de bois

On n'accepte pas :

- les bois peints, les plaques d'agglomérés et de contreplaqués
- les troncs de plus de 25 cm de diamètre
- les souches d'arbres
- les bois de plus de 3m de longueur
- le bois pourri



Modalités pratiques :

Les bois doivent être :

- accessibles pour le camion (en bordure de voirie)
- tous alignés dans le même sens, qu'ils puissent facilement être pris avec le grappin

Le service travaux de la commune passera pendant la semaine du 1 mars en repérage pour vérifier le bois à enlever. Le ramassage se fera, dans la foulée, avant le 13 mars 2021

**Prendre contact avec le Centre culturel, par mail, à l'adresse:
info@ittreculture.be**

OPÉRATION DE SAUVETAGE DES BATRACIENS

LES SENTIERS I3 SOUTIENNENT L'INITIATIVE DE LA COMMUNE D'ITTRE (*)

APPEL AUX VOLONTAIRES POUR DES AIDES À LA MIGRATION EN FÉVRIER ET DÉBUT MARS PROCHAIN

Ces animaux emblématiques vivent la majorité de leur vie sur terre dans des endroits humides et se reproduisent dans l'eau.

A la fin de l'hiver, lors des nuits pluvieuses de fin février début mars, et lorsque la température nocturne avoisine les 5°C, les adultes se réveillent de leur hibernation et entreprennent un voyage périlleux vers les plans d'eau pour s'y reproduire.



Crapaud commun (Bufo bufo)

Pour les Batraciens, les routes sont des zones dégagées permettant d'attendre un partenaire sexuel. Néanmoins, elles sont aussi de véritables pièges : elle sont longues à

traverser pour ces petits animaux à peine réveillés. Dans nos voitures confortables, dans un timing serré, il nous est difficile de lever le pied pour atteindre une vitesse de 30 km/h, surtout entre 19h et 5h du matin. Il est important de savoir que les Batraciens peuvent se faire écraser sous nos roues, mais aussi être aspirés par le souffle d'un véhicule roulant à plus de 30 km/h.

QUE PROJETONS-NOUS DE RÉALISER ?

Nous installerons des barrières amovibles de part et d'autre d'endroits sensibles, situés sur la rue de Haut-Ittre, près de la source La Coulette à Haut-Ittre, et si notre organisation est suffisamment développée, également en face du clos des lapins avant le pont d'Asquemont. Ces disposi-



Une grenouille rousse (Rana temporaria)

tifs nous permettront de récupérer les individus avant leur traversée pour ensuite les relâcher sur leur site de reproduction.

SERONS-NOUS ENCADRÉS POUR MANIPULER CES ANIMAUX EN TOUTE SÉCURITÉ ?

La Commune et le groupement de citoyens Sentiers i3 s'organisent en partenariat pour réaliser ce sauvetage dans les meilleures conditions, avec du matériel financé par la Région Wallonne, et une préparation préalable qui réunira les volontaires et les encadrants lors d'une réunion fin janvier.

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Participer au sauvetage des Batraciens est une expérience unique qui permet d'en apprendre beaucoup sur ces espèces.

REJOIGNEZ NOTRE GROUPE DE SAUVETAGE.

*Pour les Sentiers i3
Christian Bocquet,
Marc Bogdanowicz, Guy Godeau*

SENTIER I3 :
SENTIERS.ITTROIS@GMAIL.COM
0472/90 00 96
COMMUNE D'ITTRE :
MJ.ARRIAS@ITTRE.BE
067/79 43 49

(*) Voir Bulletin d'Informations Communales n°184, paru dans l'édition de décembre du Petit Tram, page 3.



MON QUARTIER C'EST DANS LA POCHE : CE SERA LE BILOT !

Rejoignez-les ! Ils sont 3 familles habitants le quartier du Bilot qui ont répondu à l'appel des APi3 (Voir Petit Tram de décembre 2021). Ensemble avec Les Amis de la Propreté I3, Belgavîtres et la Commune d'Ittre, ils vous invitent pour une opération citoyenne dans le quartier du Bilot¹, et ... surtout pour un moment de convivialité entre nous tous.



Faire reculer l'indifférence à la problématique des déchets sauvages par leur ramassage dans nos rues, chemins, prairies et bois, et

resserrer les liens entre les habitants sont en effet au centre de la prochaine opération **Mon Quartier C'est Dans La Poche**.

En pratique :

- Inscription gratuite, mais requise, auprès de Marie Wiewauters, Amis de la Propreté i3, via un e-mail (AP_i@hotmail.com), ou sur la page FaceBook « Les Amis de la Propreté I3 »
- **Règles sanitaires**²: Veuillez-vous munir de votre masque à porter si la distance sociale ne peut être respectée, et une paire de gants pour le ramassage (Une vieille paire fera l'affaire).
- **Les encadrants** : Les membres APi3
- **Nos partenaires** : La Commune d'Ittre et Belgavîtres
- **Matériel de ramassage** : Pincettes de ramassage et sacs fournis par les APi3
- **Date et heure de rendez-vous** : Dimanche 6 février 10h30
- **Lieu de rendez-vous** : intersection de la rue du Bilot et de la rue de Thibermont

Si vous souhaitez aussi cette opération dans votre quartier, alors contactez les APi3.

1. Quartier délimité par les rues de Thibermont, rue aux Cailloux, rue de Schoot, rue du Bilot, rue D'Hurbize et première partie de la rue de la Longue Semaine jusqu'à hauteur de la ferme de la Motte, enfin partie de la RN280 située entre ces limites.

2. Veuillez noter que notre opération reste toujours sujette aux règles nouvelles qui pourraient survenir entre la préparation de cet article et le 6 février, y compris l'annulation. Veuillez rester attentifs aux informations disponibles sur la page FaceBook « Les Amis de la Propreté I3 » et sur « Ittre... Nos trois villages »

Pour les Amis de la Propreté Ittrois (APi3) - Emmanuel Gervy, Guy Godeau, Cédric Larcin, Anne Lucas, Clarisse Tissot, Didier Verboomen, Marie-Madeleine Wiewauters.

LA VOIX D'ÉNERG'ITTRE

Chaque mois, la coopérative citoyenne Énerg'ltre vous propose un florilège d'infos sur l'énergie.

Le saviez-vous ?

1. **Un système photovoltaïque** installé dans nos régions rembourse sa dette énergétique (l'énergie qu'il a fallu pour le fabriquer et le transporter) en moins de 1,5 ans. Ensuite, l'installation produit une énergie propre durant au moins 25 ans.

<https://www.ise.fraunhofer.de/content/dam/ise/de/documents/publications/studies/Photovoltaics-Report.pdf>

2. **La ferme photovoltaïque de Virginal** (1,2 MWc de puissance) produit l'équivalent énergétique d'environ un quart d'éolienne (2,3 MW de puissance) sur base annuelle (la consommation électrique de 325 ménages environ), pour une surface occupée au sol 50 fois supérieure (2 ha pour la ferme solaire versus 0,04

ha pour une éolienne). Ces deux technologies sont complémentaires : le photovoltaïque produit en journée, essentiellement durant les mois lumineux alors que l'éolien produit, au gré du vent, de jour comme de nuit, plus en automne et hiver qu'en été.

3. **Le passage au LED** dans l'éclairage public permettra d'économiser 60% d'électricité à l'horizon 2030. Les communes peuvent également en profiter pour supprimer les éclairages superflus qui nuisent à la biodiversité.

<https://www.renouvelle.be/fr/vers-un-eclairage-public-plus-econome-et-plus-discret/>

Johanna D'Heroncourt,
pour **Énerg'ltre** la Coopérative
énergétique citoyenne



SOLIDARITÉ

1250 BOÎTES À CADEAUX DISTRIBUÉES À DES ENFANTS ET ADOLESCENTS : OPÉRATION BOÎTES À KDO RÉUSSIE !



Un succès pour cette 13ème édition de l'Opération Boîtes à KDOO

1250 enfants et adolescents ont reçu chacun une boîte à KDO. Ces jeunes sont soit placés en institution- le plus souvent par un juge, soit ils vivent en maison maternelle, soit un de leurs parents est en prison, soit ils sont réfugiés chez nous.

Un travail de longue haleine

L'Opération a démarré début septembre et s'est terminé le 17 décembre avec les livraisons des dernières boîtes pour les fêtes de fin d'années. Un travail considérable, piloté par la Fabrique de Soi sur tout le Brabant wallon : information, promotion, création de boîtes à KDO personnalisées et généreuses, gestion des points de dépôts, vérifica-

tion de chacune des boîtes reçues, emballage, codage, répartition des boîtes vers les 35 centres et livraisons.

« Il y a eu une participation et un engagement sans faille de quelques milliers de personnes : familles, écoles, associations, clubs de sports, Maisons de jeunes, Conseil communal d'enfants, particuliers ! Et celui des ambassadeurs et ambassadrices qui mobilisent leur réseau personnel. Parmi cette équipe, nous retrouvons plusieurs enfants et adolescents, qui font prendre conscience que la solidarité peut s'apprendre, se transmettre, et en définitive être vraiment contagieuse ! » affirment Anne Beghin, coordinatrice de la Fabrique de Soi, et Adeline Vary, responsable de l'Espace Citoyen de La Fabrique de Soi.

Une aventure solidaire hors du commun

« Cette aventure humaine permet aux jeunes bénéficiaires de sentir cet investissement dont ils sont le moteur. Bien souvent ils préfèrent recevoir une boîte à KDO personnalisée plutôt que n'importe quel jouet sorti tout droit d'un magasin. Et ce parce que chaque boîte leur raconte une histoire de don, de partage, de lien : « On a pensé à eux » ; « Ils ont compté pour quelqu'un d'autre ».

Bravo et merci à tous et à toutes pour cette belle mobilisation citoyenne !

L'édition prochaine démarrera en septembre 2022.

PLUS D'INFOS :
WWW.BOITESAKDO.BE

Olivia Kropiek, Animatrice au Centre culturel d'ltre



La solidarité commence au plus jeune âge

AL RÛWE AUX CAYAUS

Quand dj'astouès djoûne, il a laumin, djè daloûs djeûwer au « Moulin Fèrière », ène ancienne papètriye. « Fèrière » èstoût l'arèt du tram al rûwe aux Cayaus. Waye, il avoût co dès cayaus à ç-moumint-là. Fèrière c'est l'déformâcion walone de « Moulin Ferrier », du no d'ém' grand-père matèrnel. Ène miyète avant mès chîz ans, mès parints m'avine acaté in ptit vélo, yè c'est dins l'coûr dèl cinse qu'ém' frère Jacquy m'a appris à daler d'su. Él prèmi sètembe 1950, dj'astouès fin prêt pou daler à scole à Yite, à vélo, pa lès Longs Prés. L'èscole astoût dins çu qu'est asteûr èl « Salle Planchette » padri èl CPAS. L'intréye dins l'batimint n'a ni candji de place, mins à ç-moumint-là, il avoût in long coulwêr avu in mur' dè chake costé pou séparer lès deûs locals dès classes. Su lès deûs mur', il avoût in moncha d'crochets pou mète pinde nos paltots, casakes, yè d'autes z-afères.

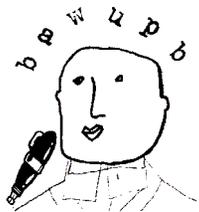
L'uch dins l'fond à drwète ç-astouët pou rintre dins l'classe de Monsieû Mosselman qui s'ocupoût dès 1ère, 2ème yè 3ème primères. L'uch de gauche astoût pou l'classe de Monsieû Landercy qui s'ocupoût dès 4ème, 5ème yè 6ème primères. A midi, djè rintroûs din.ner à 'm mézo. Su 'm vélo, ça brouyoût dins lès Longs Prés, minme què Eddy Merckx âroût yeû du mau pou m'chûre. A pin.ne fini d'mindji, djè raloûs volè pètrol à scole. Él djeudi, djè daloûs acater èm' djournâl Tintin al rûwe dès Dignes, lé Louwisa Plonjère. Come ç-astouët ni scole après-din.ner, djè povoûs lire lès avintur' du pètit rèportèr Bèlje à 'm n-éje.

Come djè vos l'ai d'jà dit, dj'astouès souvint al cinse. Octaf, èl cinsi, avoût in tèrib' bèrdji almand qui stoût alouyi pa 'ne longue tchin.ne à in potau du grand angâr. I n'arètoût ni d'abayi, yè quand vos l'apochiz, i rmontoût sès bablines pou moustrer sès dints in tout grognant. Pièrsône n'ouzoût daler d'lé li. In bia djoû, mi, djoûne inocint, djè sùs dalé tout près d'li pou l'carèssi yè djè n'avoûs jamé vu ène bièsse t'aussi contène d'avwêr in coumarâde. T'aussi râde què dj'ai sti lé 's tchi, èl cinsi a devnu tout roudj', yè foûrt strapé télmint qu'il avoût peû qu'èl tchi agne, i s'a mis à criyi de tout sès pus foûrt : « pètez vwèye, èl tchi est mèchant ! ». Co 'ne miyète, yè Octaf fèzoût in n-infractus !, mins rî d'tout ça, èm' n-ome l'a scapé bèle. I faut savwêr què pou doner à mindji à 's tchi, Octaf poussouët l'gamèle avu in long baston pou n'ni s'apochi dèl bièsse qui li fèzoût peû. Du coû, quand èm'frère daloût pèchi à l'étang padri l'moulin, djè devoûs daler avu li pou tène l'tchi, èl temps d'passer avu's n-atiray' dè cane à pèche sins s'fé agni.

Morale de l'afère : si vos volez yèsse trankiye quand vos dalez ène sadju, fuchiz d'aboûrd bî coumarâde avu l'tchi.

Èl Vi Paltot

Jean-Claude Vanvarebergh



A LA RUE AUX CAILLOUX

Quand j'étais jeune, il y a longtemps, j'allais jouer au « Moulin Fèrière ». Fèrière était le nom de l'arrèt du tram à la rue aux Cailloux. Oui, il y avait encore des cailloux à ce moment-là. Fèrière, c'était aussi la déformation wallonne de « Moulin Ferrier » du nom de mon grand-père matèrnel. Ce moulin, une ancienne papeterie, était situé plus loin dans la rue, de l'autre côté du Ry Ternel, était devenu une petite ferme exploitée par Monsieur Octave. Un peu avant mes 6 ans, mes parents m'avaient acheté un petit vélo, et c'est dans la cour de la ferme que mon frère Jacquy m'a appris à rouler. Le 1er septembre 1950, j'étais paré pour aller à l'école à Ittre, à vélo, par les Longs Prés. L'école était située dans ce qui est aujourd'hui la Salle Planchette, à l'arrière des locaux du CPAS. L'entrée dans la bâtiment n'a pas changé, mais à moment-là, il y avait un long couloir avec un mur de chaque côté afin de séparer les deux classes. Sur ces murs, il y avait beaucoup de crochets auxquels on pendait nos manteaux, nos vestes, etc...

Par la porte à droite dans le fond du couloir, on entrait dans la classe de Monsieur Mosselman qui s'occupait des 3 premières années primaires. Par la porte de gauche, on entrait dans la classe de Monsieur Landercy, responsable des 4ème, 5ème et 6ème primaires.

A midi, je rentrais chez moi pour dîner. Sur mon vélo, je filais à vive allure dans les Longs Prés, même Eddy Merckx aurait peiné pour me suivre ! Le dîner à peine avalé, je retournais, volle petrol, à l'école. Le jeudi, j'allais acheter le journal de Tintin à la rue

des Dignes, chez Louisa Planger. Comme il n'y avait pas école l'après-midi, je pouvais, bien à l'aise, lire les aventures du petit reporter Belge.

Comme je vous l'ai déjà dit, j'allais souvent à la ferme située plus loin dans la rue. Octave, le fermier avait un chien effrayant : un berger allemand, attaché par une longue chaîne à un poteau du hangar. Ce chien n'arrêtait pas d'aboyer, et quand vous l'approchiez, il grognait et retroussait ses babines pour vous menacer de ses crocs. Personne n'osait s'en approcher. Un jour, jeune naïf que j'étais encore, je l'ai approché pour le caresser ; jamais je n'ai rencontré un animal aussi content d'avoir trouvé un ami. Lorsque j'étais près du chien, le fermier est devenu tout rouge d'émotion et, très inquiet tellement il craignait que le chien me morde, il a hurlé de toutes ses forces : « fous le camp, le chien est méchant ! ». Encore un peu, Octave se payait un infarctus, mais rien de tout ça, et il l'a échappé belle. Je dois vous dire que pour nourrir son chien dont il avait très peur, Octave lui poussait sa gamelle avec un long bâton. Du coup, quand mon frère allait pêcher dans l'étang situé derrière le moulin, je devais l'accompagner pour retenir le chien, le temps que Jacquy passe avec son attirail, sans se faire mordre. Moralité : si vous voulez être tranquille lorsque vous vous rendez quelque part, faites d'abord ami-ami avec le chien de garde.

Le Vi Paltot

Jean-Claude Vanvarebergh

AGENDA 2022 DU REPAIR CAFÉ À ITTRE

Les dimanches : 16 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai et 19 juin.

L'action du Repair Café se focalise sur la réduction des déchets des ménages et la récupération des appareils ménagers, appareils audio, outils de jardin, aspirateurs, outillage, machines à coudre, jouets, vélos, etc qui sont en panne.

On y réalise également des réparations dans les vêtements, divers travaux de couture et réparations des tricots et des crochets. On peut également être aidé et conseillé pour utiliser une machine à coudre.

Pour atteindre ses objectifs le RC s'appuie sur les compétences de bénévoles notamment, des techniciens compétents, et des personnes pour l'accueil habitant sur la commune et les environs.

C'est ainsi que dans un cadre mêlant la convivialité, la rencontre et l'échange des savoirs, chaque mois, les citoyens peuvent profiter de ce service mis en place par "Repairtogether", asbl dans les communes.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles réparateurs ou non.

Agenda des repair café dans la région:

<https://repairtogether.be/agenda/repair-cafes/>

Pour le Repair café de Ittre, Catherine Watteyne

INFOS : REPAIR CAFÉ

0473/948467

Salle Planchette située derrière la Maison Communale d'Ittre

Tous les 3èmes dimanches du mois de 14h à 17h



Le BADMINTON CLUB ITTRE (BCI)

vous présente ses Meilleurs Voeux et vous souhaite une Année 2022 pleine de joies et de santé.

Le BCI pratique le badminton de création depuis 2017 au Centre Sportif d'Ittre.

Pour plus d'informations:

www.trivias.be/bci

Marc-Olivier LECLERCQ



UNE CABANE SOLAIRE CONÇUE À ITTRE



En matière de panneaux photovoltaïques, la société « e-cocoon » n'est plus à présenter. Depuis plusieurs années, elle a installé des panneaux solaires sur de nombreux toits à Ittre. Il y a 5 ans, Valéry Rolin est à la recherche d'une solution pour les personnes dont l'orientation de la toiture est insuffisante pour l'installation de panneaux solaires. L'idée d'un toit à installer dans le jardin est née.

Après des années de réflexion, de construction d'un prototype et d'essais, le concept Solar Play est né ! Cette innovation ittroise est en fait très simple : une cabane de jardin solaire qui peut-être soit entièrement autonome (la version 'nature', équipée de batteries) soit raccordée au réseau électrique (version 'garden') : « J'ai commencé à installer une petite terrasse couverte dans mon jardin » explique Valéry. « La toiture est composée de deux pans inclinés : à 20° et à 70°. Et cela fonctionne assez bien. Le système produit à peine moins d'électricité qu'une toiture classique inclinée à 30°. Cela vient du fait qu'en hiver, quand le soleil est bas sur l'horizon, le panneau à 70° produit mieux, et en été, la toiture à 20° capte mieux le soleil haut dans le ciel ».



Valéry Rolin, cofondateur d'e-cocoon et concepteur de la cabane solaire.

Une solution à monter soi-même

Après une enquête auprès de ses clients, l'idée naît de transformer son projet en cabane de jardin fermée. « Je voulais quelque chose de durable et de facile à assembler ». L'entrepreneur ittrois se tourne donc vers une ossature en acier magnelis (acier galvanisé très résistant, garanti 90 ans contre la corrosion) produit dans la région d'Alost. Cette structure est alors recouverte par un bardage en bois de mélèze, un bois imputrescible et local, non traité (il va donc grisonner pour prendre une teinte naturelle), produit par une entreprise à Bierges (Wavre). Tout est confectionné en atelier et le client n'a plus qu'à s'occuper de l'assemblage.

Peu d'empreinte au sol

La durabilité du système est aussi un de ses atouts. Outre des matériaux de qualité et des dimensions intéressantes (2,30 m de hauteur, et une surface au sol de 2,20m x 3m), l'installation de la cabane ne nécessite aucune fondation : seules 4 vis de sol (d'un mètre de profondeur) relient la structure au sol. Cela signifie trois choses : d'abord, qu'elle s'installe même sur des terrains irréguliers et en pente. Ensuite, qu'elle est complètement à l'abri de l'humidité. Enfin, qu'elle peut être démontée sans laisser aucune trace au sol.

Les applications sont nombreuses :

cabane de jardin, cabane de piscine, rangement de vélos, abri autonome en électricité à placer sur un terrain pour les loisirs, camping, etc. Avec Solar Play, en plus de disposer d'un abri de jardin, on devient aussi producteur d'électricité. Pour être réellement performante, la cabane doit être orientée entre le sud-est et le sud-ouest et éviter les endroits ombragés. Six panneaux photovoltaïques produisent ainsi entre 1700 et 2300 kw/h par an, soit la moitié de la consommation d'une famille...

Autonome ou connecté

Dans sa version autonome, des batteries sont ajoutées au système, qui s'adapte en fonction des besoins. Plusieurs variantes sont possibles : 'fields' (pour un usage agricole : en le couplant avec des clôtures électriques, pompe à eau, outillage électrique, etc.), 'événement' (pour un usage festif : on peut y brancher une sono, quelques éclairages, ordinateurs, frigo, etc.) ou 'campement' (camping en pleine nature : éclairage, recharge de vélos électriques, frigo, etc.). Avec les batteries, on évite l'utilisation d'un groupe électrogène bruyant pour ce genre d'application.

Les premiers prix commencent à 5.429 EUR (pour un kit de base monté par vos soins, sans bardage en bois) et vont jusqu'à 13.422 EUR (pour un kit complet autonome (sur batteries) et monté par le fournisseur).

Plus d'infos sur www.solarplay.eu. Pour voir à quoi ressemblent les cabanes, vous pouvez les admirer sur la route entre Ittre et Haut-Ittre (en face de la Ferme De Bie) ou prendre rendez-vous avec Valéry Rolin pour un rendez-vous : valery.rolin@e-cocoon.be

Ludovic Devriendt,
Centre culturel d'Ittre



Une structure métallique légère laissant peu d'empreinte



Un bel espace intérieur, autonome ou connecté



LA LANGUE DE CHEZ NOUS

QUELQUES EXPRESSIONS AVEC « LANGUE »

- **Avoir/être une mauvaise langue** : Dire du mal de quelqu'un, et surtout en médire
- **Avoir toujours la langue devant les dents** : Se montrer « trop » bavard et dire des choses qu'on aurait dû garder pour soi.
- **Avoir/être une langue de vipère** : Calomnier, médire, rapporter des cancans qui font mal.
- **Tourner sa langue sept fois dans sa bouche** : Réfléchir longuement avant de parler.

Arthur Deghorain

STAGE

PAS À PAS

Durant ces vacances de Carnaval, l'école de danse Pas à pas organise des stages de danse du 28 février au 4 mars. Vous aurez l'occasion de permettre à vos enfants de passer deux semaines de vacances exceptionnelles. La semaine sera guidée le thème du carnaval de Venise. Durant le stage, les enfants auront la possibilité de découvrir plusieurs styles de danse, dont le jazz, ragga, hip-hop, modern et bien d'autres... Ils profiteront également de nombreuses activités créatives.

À la fin du stage, nous invitons les parents à se réunir, afin d'assister à un petit spectacle fourni par leurs enfants, qui leur permettra de partager les découvertes qu'ils ont fait tout au long de la semaine.

Organisé dans le respect des mesures sanitaires.

L'équipe de Pas à Pas

INFOS & INSCRIPTIONS :
PAS À PAS
WWW.PASAPASDANSE.COM



Semaine de Carnaval
Tarif : 100 euros

Quartier du Tram, 38
1460 Ittre

Infos & inscriptions
www.pasapasdance.be

28/02
AU 06/03
2022

EXPRESSION CITOYENNE

« NOUS SOMMES INQUIETS »

« Quel est l'impact de 5 éoliennes si proches de nos habitations ? 150 mètres de haut ! Est-ce qu'on devrait déménager ? »

« Et quid de nos paysages protégés grâce à un subside de la Province du Brabant wallon et jouxtant des sites d'intérêt patrimonial, culturel et paysager de la Région wallonne ? »

Le parc éolien industriel de vdh-ittre.be, prévu à la périphérie de la commune d'Ittre sur les terres de propriétaires locaux, représente un réel trouble de voisinage pour les centaines de familles habitant Ittre/Haut-Ittre et ses hameaux (Baudémont/Bilot), Bois-Seigneur-Isaac et Petit Baulers à Nivelles.

« Est-ce risqué pour notre santé ? », se demandent certaines de ces familles.

Trois médecins d'Ittre ont analysé la littérature médicale sur le sujet. Ils ont alors rédigé une lettre ouverte adressée aux ministres Fédéral et Wallon de la santé (<https://zerobits.xyz/nKNwnt>), cosi-

gnée par plus de 30 médecins comprenant des généralistes, des cardiologues, des neurologues, des ORL et des pédopsychiatres. Ils s'y inquiètent, entre autres, des nuisances sonores et de l'impact des infrasons de ce parc qui pourraient conduire à l'apparition de diverses pathologies chez ses riverains.

En l'absence de certitude scientifique à ce sujet, ces signataires demandent le respect du « principe de précaution » en suspendant le projet durant la réalisation d'études scientifiques indépendantes permettant d'établir l'absence de risque pour la santé.

En réponse à la question parlementaire du député Nicolas Janssen sur le sujet, la Ministre Tellier nie le problème en le qualifiant d'effet NO-CEBO. Il s'agit là d'un réel déni, les tribunaux de plusieurs pays reconnaissant depuis peu le problème, avec indemnisation des plaignants. Ainsi, à titre d'exemple, la cour d'appel de Toulouse a reconnu, en juillet 2021, un « trouble anormal de voisi-

nage » causé par la proximité d'un parc éolien (à Fontrieu dans le Tarn) et a condamné les 2 exploitants de ce parc à dédommager le couple plaignant de plus de 115.000€.

Pour répondre à leurs craintes légitimes, un groupe d'habitants s'est réuni pour examiner les troubles de voisinage qu'ils redoutent de subir. Lançant une pétition (<https://chng.it/6BMcMhCvpW>) contre ce projet, ils ont également constitué l'ASBL « 4 communes face à 5 éoliennes » pour informer ses riverains et protéger leur qualité de vie actuelle.

Le développement durable étant un enjeu primordial, l'ASBL propose :

1. d'envisager d'autres solutions protectrices du climat en s'inspirant des travaux de Bertrand Piccard qui a établi un Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat reprenant plus de 1.000 solutions propres et rentables : www.solarimpulse.com.

2. d'étudier comment réduire l'empreinte carbone d'Ittre tout en amé-

liorant la qualité de vie de ses habitants et non le contraire comme avec l'éolien. Par exemples :

- en réduisant les consommations d'éclairage, de transport, d'équipements électriques, ...
- en envisageant d'autres moyens de production plus respectueux de la qualité de vie : murs anti-bruit intégrant des panneaux photovoltaïques pour l'autoroute, éolien maritime (productivité double de celle de l'éolien terrestre) ouvert par le Fédéral aux investisseurs privés et publics, etc
- en prenant exemple sur le PAEDC de Braine-l'Alleud qui rencontre l'objectif de décarbonation de la Région wallonne sans recours à l'éolien.

Relevons ce défi ENSEMBLE dans le cadre de notre ASBL !

Mail de contact :
evoliennesittre@gmail.com

Pour l'ASBL
4 communes face à 5 éoliennes,
Mr Francis Beck et Mr Ronny Martin

Le droit de réponse de Vents d'Houyet paraîtra dans le prochain Petit Tram.



ATELIER

YOGA À ITTRE ENFANTS, ADOS ET ADULTES

Envie de poser les jalons d'une année sereine et nourrissante pour vous et votre entourage ? Le Yoga offre l'opportunité de prendre soin de soi, tout en se mettant dans une perspective d'évolution personnelle et relationnelle. Cela commence par une pratique régulière dans laquelle j'ai la joie de vous accompagner. Les séances sont adaptées à chacun : il n'y a aucun pré-requis.

En parallèle aux cours collectifs, je propose également des séances individuelles. La séance est alors dessinée pour vous, après un temps d'écoute afin de la préparer en fonction de vos besoins selon l'approche Viniyoga (le yoga s'adapte à la personne et non l'inverse) : postures, respiration, relaxation, méditation, réflexions personnelles à partir de la philosophie du yoga. Chacun a sa porte d'entrée.

Que signifie « Yoga » ?

Sa racine yug en sanskrit renvoie à l'idée de lier, relier, de mettre ensemble. Ainsi, dans l'expérience individuelle « yoga », nous relierons le corps, le souffle et le mental. La mise en lien nous invite aussi à réfléchir à notre lien à l'autre, aux autres et au monde. Car yoga, ce n'est pas une lobotomie !

Si la pratique nous offre une occasion de repos mental, il s'agit d'y voir plus clair, d'« ajuster le tir » avant de poser

une action plus juste et de retourner dans la société.

Bien-sûr on vient toujours au yoga pour une raison ou l'autre : mal de dos, troubles du sommeil, stress,... Si vous êtes curieux, il vous emmènera peut-être là où vous ne vous y attendez pas !

Quant aux enfants, cette pratique attentionnelle est favorable à l'ancrage et au centrage dans un environnement sans arrêt en mouvement et qui les sollicite tous azimuts. Bien dans leurs baskets, et non « à côté de leurs pompes », ils déploient leurs ailes et osent être qui ils sont, profondément, sacrément.

Catherine Blondiau, ittroise

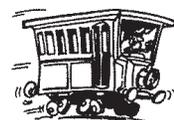
INFOS :

0478/27.70.98

Catherine Blondiau, enseignante en yoga depuis 15 ans, membre de l'ABEPY, formatrice et auteur de livres sur le yoga.

[HTTP://CATHERINEBLONDAU.BE](http://CATHERINEBLONDAU.BE)

MEMBRE PASSERELLES ASBL



AGENDA

JANVIER		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Du 13 au 30/01		MA PUCELETTE	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Du 24/01 au 27/06		ATELIERS "ENTRE NOUS"	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Du 24/01 au 16/06		ATELIERS DESSIN-PEINTURE ADOS-ADULTES	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Lun 24	20h	CINÉ SOUPE : CORPUS CHRISTI	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 28	19h	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : DISSIDENT PLAYS PEARL JAM	ZIK-ZAK
Du 29/01 au 6/02		EXPO : CLAUDE-EDMOND BONNET	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Sam 29	19h	HILLARY STEP	ZIK-ZAK
Dim 30	17h	ANTOINE KARACOSTAS TRIO	HEPTONE
FÉVRIER		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Dim 6	10h30	MON QUARTIER, C'EST DANS LA POCHE	API3
Dim 6	19h45	MOTHER'S CAKE + THE BALLET BOMBS	ZIK-ZAK
Ven 11	19h45	ROB TOGNONI - THE TASMANIAN DEVIL	HEPTONE
Sam 12	17h	CONCERTS EXCEPTIONNELS : HEPTONE COLOURS	HEPTONE
Sam 12	19h45	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT: ED HUNTERS + PLANET LIZZY	ZIK-ZAK
Ven 18	19h45	BERTRAND LANI & THE MUDGUS + JOHN MARY GO ROUND	ZIK-ZAK
Sam 19	19h45	CHARLIE COUTURE	ZIK ZAK
Dim 20	14h	REPAIR CAFÉ	REPAIR CAFÉ
Dim 20	17h00	MOANIN' BIRDS & MATHIEU ROBERT / MARIO GANAU DUO	HEPTONE

PETIT TRAM

WWW.ITTRECULTURE.BE



Date de parution 23 et 24 janvier 2022
Mensuel du Centre culturel d'Ittre - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
067/64 73 23 - info@ittreculture.be

Editeur responsable : Nathalie Lourtie, directrice
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 14 et 15 février 2022

LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte
BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck.

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :
Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa

Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Michel Ferrard, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Marc Dubois, Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :

Secrétariat : Marie Vanderlinden.

Mise en page : Pascale Goffaux.

Coordination : Olivia Krokek

Rédaction : Olivia Krokek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt

Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.

Photos : Centre Culturel d'Ittre

Merci à notre correctrice du mois : Claire Lemaître.

Impression : Rossel Printing Nivelles.

CONSEIL COMMUNAL DU 14 DÉCEMBRE 2021

Présents : Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Paul Pierson (EPI), Arthur Deghorain (EPI), Alizée Olivier (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Pol Perniaux (Pacte), Luc Schoukens (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte).

1. COVID – ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION.

Christian Fayt (EPI) présente les dernières données concernant la Covid en Belgique et pour la commune. Pour l'Ittre, 2350 cas pour 100 000 habitants a été atteint. 165 personnes sont touchées par la Covid au moment de la présentation. Les plus impactés sont les 7-12 ans, ainsi que de 25 à 54 ans, ce qui correspond souvent aux parents des enfants touchés. Les clusters sont en effet principalement des clusters familiaux. En termes de vaccination, au 13 décembre, pour personnes de plus de 18 ans, il y avait 99 personnes partiellement vaccinées et 4755 totalement vaccinées, soit 87,43 % de la population ittrite de cette tranche d'âge ayant reçu au moins une dose du vaccin. Pour les 0 à 17 ans, il y avait 12 personnes ayant reçu la première dose et 432 étant totalement vaccinées, soit 30,22 % de la population de cette tranche d'âge. Il y a eu des fermetures des deux crèches, ainsi que des fermetures de classes dans les écoles libres de la commune ainsi que dans l'école communale de Virginal. Il y a beaucoup d'enfants absents pour l'instant. Il y a quand même quelques signes encourageants d'une diminution. De plus, souvent, les personnes qui sont atteintes actuellement le sont sans trop de gravité.

Pol Perniaux (Pacte) se demande où en sont les démarches concernant les capteurs de CO2. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'ils ont été commandés et qu'ils sont attendus. En attendant, les enseignants aèrent le plus possible leur classe. D'après les renseignements à disposition, ils arriveront pour la reprise en janvier.

Luc Schoukens (Pacte) demande de relativiser les chiffres, puisque beaucoup de cas sont détectés parce qu'on teste beaucoup. Il insiste sur le fait que dans cette gestion de crise sanitaire, il y a des points-de-vue différents. Il y a des gens qui ne sont pas en harmonie avec les décisions prises qui poussent à la vaccination ou misent sur le contrôle avec le CST. Il pense qu'il faut être attentif à ne pas stigmatiser cette partie de la population, à les accueillir. Au niveau des écoles, il demande de respecter le souhait de ceux qui ne souhaitent pas porter le masque. **Christian Fayt (EPI)** répond que ce qu'il a présenté, ce n'est pas de la propagande mais un état de la situation actuelle. Il entend qu'il ne faut pas stigmatiser les personnes non-vaccinées, chacun est libre de faire ce qu'il faut. Mais il ne veut pas non plus stigmatiser les 87 % de personnes qui se sont fait vacciner. Dans les écoles, tout s'est bien passé au niveau des enfants et le masque. Il y a eu un problème au niveau de l'école communale d'Ittre,

avec un parent qui ne voulait pas faire entrer son enfant avec le masque. C'est une circulaire dont les écoles dépendent. Des propositions ont été faites par la commune, notamment d'autoriser la visièrè s'il y avait un problème avec les masques. Les professeurs et directeurs ont été consultés, et ils ont souhaité que les enfants respectent autant que possible la circulaire. Dans les professeurs, il y a aussi des personnes plus âgées qui veulent être protégées.

Claude Debrulle (Pacte) remercie le Bourgmestre pour ces précisions sur les chiffres énoncés. Il demande si ce regain de contaminations à l'Ittre et Braine-le-Château est expliqué par les médecins ou les services de soins ? Il demande également si dans les clusters familiaux, il y a des statistiques sur les personnes qui seraient contaminées en ayant reçu le vaccin ? Enfin, il aimerait savoir si le variant Omicron est présent dans la Province. **Christian Fayt (EPI)** rappelle qu'Ittre et Braine-le-Château sont considérées comme très infectées parce que c'est remis sur 100 000 habitants et que ce sont des petites communes. Mais en réalité, les chiffres de contaminations sont assez similaires dans les communes du Brabant wallon. Concernant les statistiques de personnes infectées ayant reçu le vaccin, ce n'est pas repris dans les statistiques par commune. Enfin, Omicron n'est pas encore présent sur la commune.

2. SPORT'ITTRE – PLAN D'ENTREPRISE

Lindsay Gorez (MR) explique que le budget 2022 de la RCA Sport'Ittre va être présenté. C'est monsieur Fisenne qui va présenter le budget. Monsieur Piette, le directeur général, est présent également.

Yannick Fisenne (Cabinet Isiro) présente le budget 2022. La principale hypothèse est que le budget a été pensé avec un impact faible ou nul de la Covid. En fonction de l'évolution de la pandémie, le budget sera réévalué si nécessaire. Les produits d'exploitation sont évalués à 428 045,96 EUR, dont 126 500 EUR de revenus sur le complexe sportif (hall omnisports, terrain synthétique et cafétéria), 22 304,57 EUR pour la JSI (droits d'accès et cafétéria), 14 300 EUR pour le tennis (nette augmentation), 30 000 EUR sur le padel (nouveau) et 190 000 EUR d'intervention communale sous la forme du subside lié au prix. Il y a également les subsides pour le personnel à hauteur de 35 530 EUR. Au niveau des achats, le budget estimé est de 27 540 EUR, avec principalement le budget pour les achats de matières premières et de marchandises, notamment pour la cafétéria. Au niveau des charges du personnel, il y a une augmentation puisqu'il y a un engagement prévu pour gérer la cafétéria. Les rémunérations, charges sociales et pensions sont estimées à 162 881,19 EUR.

Au niveau des services et bien divers, le budget estimé est de 220 222,14 EUR, dont 96 518,92 EUR vient du canon emphytéotique du complexe sportif, 46 797,92 EUR de frais d'entretien et de réparations, 7481,76 EUR pour le petit matériel et

les fournitures, 2050 EUR de produits d'entretien, 33 099,50 EUR pour les énergies et 10 393 EUR d'honoraires.

Le résultat global est de 885,25 EUR.

Luc Schoukens (Pacte) se pose des questions sur les 80 000 EUR de recettes estimées pour la cafétéria. Les responsables du Lynx Club, qui était jusqu'alors en charge de la cafétéria, ont en effet partagé que la rentabilité de celle-ci n'était pas facile à atteindre. Comment, dès lors, ces estimations ont été faites ? **Yannick Fisenne (Cabinet Isiro)** répond que 80 000 EUR, cela représente entre 250 et 300 EUR de chiffre d'affaire par jour, ce qui ne lui paraît pas inatteignable. Si la Covid laisse les infrastructures tourner sans contrainte, cela lui paraît raisonnable. **Lindsay Gorez (MR)** ajoute que la cafétéria a été ouverte en octobre pour le mois complet. L'occupation est diminuée en hiver, c'est certain. Mais sur un mois comme octobre, 10 000 EUR est un chiffre réalisable. Elle précise également que le padel devrait amener aussi de nouveaux utilisateurs. **Vincent Piette (Directeur Général)** déclare quant à lui que des contacts ont été pris avec d'autres centres sportifs de taille similaire pour réaliser ces estimations.

Claude Debrulle (Pacte) demande de repreciser les pourcentages des frais de personnel et des frais de fonctionnement dans le total des produits d'exploitation. **Yannick Fisenne (Cabinet Isiro)** répond que pour les frais de personnel, on est à 38,05 % et pour les services et bien divers, c'est 51,45 % (dont 22,55 % du canon emphytéotique).

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

3. MESURES DE SOUTIEN COMMUNAL AUX CLUBS SPORTIFS DE LA COMMUNE – SOUTIEN COVID

Lindsay Gorez (MR) rappelle que lors de la MB1, dans le cadre des aides Covid, le Conseil communal avait approuvé un montant de 10 000 EUR d'aide aux clubs sportifs. Les clubs sportifs ont été contactés à la suite de cela. Plusieurs possibilités existaient pour distribuer cette aide, il a été décidé de se calquer à ce qui a été fait au niveau régional. Les 10 000 EUR seront donc répartis en proposant 10 EUR par affilié par club sportif utilisant les infrastructures communales.

Luc Schoukens (Pacte) demande ce qu'il en est des clubs qui n'utilisent pas les infrastructures de la RCA. **Lindsay Gorez (MR)** répond que les trois quarts des clubs ittrois ont cette aide. Il a été relevé que ce sont les frais de location des infrastructures qui impactent principalement les clubs. Cette répartition a donc été proposée de cette manière-là.

Pol Perniaux (Pacte) pensait avoir compris qu'à un moment donné, la question avait été posée aux clubs ittrois pour savoir combien d'affiliés ittrois ils comptaient ? Pourquoi cette demande et pourquoi n'est-elle finalement pas utilisée ? **Lindsay Gorez (MR)** répond que les résultats permettaient de voir qu'il y avait 70 % ou plus d'affiliés ittrois dans la plupart des clubs, mais rien ne permet de vérifier ces informations. La décision a aussi été basée sur les besoins et demandes des clubs, qui ont pointé que leur plus gros souci était les frais de location.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

4. MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2/2021 DU CPAS

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique qu'une série d'articles budgétaires ont été revus avec la pandémie qui se poursuit.

Le budget du CPAS s'élève désormais à 3 440 190 EUR. Dans cette MB, il y a un chiffre interpellant, explique-t-elle. Il s'agit des dépenses de transfert dans la fonction d'aide sociale, ce qui est vraiment la fonction première du CPAS. Cela ne tient pas compte ni du personnel ni des frais de fonctionnement. En 2019, elles s'élevaient à 182 000 EUR. En 2020, elles étaient de 237 000 EUR. En 2021, on porte ce chiffre à 384 000 EUR après cette MB, soit 110 % en plus par rapport à 2019. A chaque conseil de l'action sociale, il y a de nouveaux dossiers, difficiles souvent. Est-ce dû à la crise sanitaire ? Peut-être. Le CPAS reste très vigilant par rapport à ça parce que cette augmentation est impressionnante. Pour la fin de l'année 2021 et surtout pour 2022, avec l'augmentation des prix de l'énergie, il y aura probablement de nombreuses familles qui vont se retrouver dans des situations difficiles.

Le deuxième pilier de pension est aussi modifié, puisqu'on passe de 1 à 3 %. Pour le CPAS, c'est une opération blanche. Parce que la dépense est prise en charge par l'administration communale. L'intervention communale n'augmente pas, ce qui est une bonne nouvelle.

Il reste une réserve à l'ordinaire de 68 466 EUR.

Hélène de Schoutheete (I.C.) remarque qu'il y a des déficits récurrents pour certains services – les crèches, les repas, les ILA. Cela avait déjà été pointé en MB1 et il n'y a pas eu d'amélioration. Ces services-là sont en statu quo. Le CPAS s'attèle à des choses essentielles et importantes avec l'aide sociale. S'il veut pouvoir continuer cette mission, il faut faire attention à ces services déficitaires. Elle regrette que rien ne se passe de ce côté-là. C'est pour cette non-prise en compte de ces gros déficits qu'elle s'abstiendra.

Françoise Peeterbroeck (EPI) répond que la crise sanitaire est passée par là. Les services les plus impactés, ce sont les repas, avec notamment les repas dans les écoles qui subissent les fermetures de classes, etc. A domicile, c'est resté statu quo. Mais il y a une série de choses où la crise sanitaire n'a pas facilité la tâche. Elle rappelle qu'elle a fait des remarques par rapport à cela dans sa note de politique générale pour le CPAS. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** répond que ce ne sont que des remarques.

VOTE : Oui (EPI, MR, Pacte, Pascale Carton (I.C.) – 13) – Abstention (4 – I.C. sauf Pascale Carton)

Hélène de Schoutheete (I.C.) motive donc son abstention par les déficits récurrents de certains services.

5. BUDGET 2022 DU CPAS

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce qu'en prévision en recettes et dépenses, le budget 2022 s'élève à 3 330 536 EUR, contre 3 146 000 EUR en budget initial en 2021, mais 3 440 190 EUR suite à la seconde modification budgétaire de 2021. Ce budget est calculé au plus juste comme chaque année, aussi bien pour les dépenses que les recettes, et en maîtrisant au maximum les postes de dépenses, même si la crise sanitaire ne facilite pas la tâche pour établir un budget 2022.

Le montant de l'intervention communale passe de 1 117 000 EUR à 1 135 000 EUR, soit une augmentation de 1,9 %. Le CPAS a prélevé 50 000 EUR dans la réserve ordinaire pour lisser l'intervention communale pour 2022.

Dans ce budget 2022, tous les services rendus aux citoyens seront maintenus. Ces services, exceptés celui de l'aide sociale, devront faire leur maximum pour tenter de baisser leur déficit. Lors de la présentation des budgets 2020 et 2021, il avait été dit que certains services devaient être boostés, puisque leurs recettes étaient en légère diminution, mais que leurs dépenses ne diminuaient pas. La crise sanitaire n'a pas permis de mener à son terme cette opération. 2022 devrait être l'année du développement de ces services, notamment le service des repas et le service d'aide aux familles. Des moyens d'action vont être mis en place, avec par exemple l'information aux citoyens.

Une attention particulière devra être apportée également à l'absentéisme. Dans certains services, une absence implique un remplacement, ce qui augmente les dépenses de personnel. Une réflexion doit être menée.

Une autre attention particulière sera mise sur le service de réinsertion professionnelle pour augmenter la mise à l'emploi des bénéficiaires dans le cadre des articles 60 et 61.

Par rapport à ce qui est transformation des crèches, la MCAE de Ittre est devenue crèche modèle 1. Pour devenir modèle 2, il y a encore des aménagements et des travaux à faire. De plus, les dossiers ont aussi pris du retard. Cela devrait pouvoir aboutir en 2025, selon l'ONE.



CPAS : discussion autour du budget 2022

sans compter les aides et l'intervention des parents. Le coût annuel par enfant préconisé par l'ONE est de 10 000 EUR. Ici, chaque enfant coûte 20 000 EUR par an. Pourquoi ? Elle se pose également des questions sur l'absentéisme, problème récurrent, mais sans solution pour le moment. La commune est dans une santé financière confortable. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de ressources. Comment font donc les autres communes qui doivent supporter des crèches qui sont aussi déficitaires que celles de Ittre ? Elle trouve que ce problème de déficit de crèche doit être traité en urgence.

Le second service déficitaire concerne les ILA. Pendant des années, elles étaient bénéficiaires. Certes, quand il y a un bénéfice, il faut le rembourser. Mais peut-être vaut-il mieux rembourser un bénéficiaire que d'être déficitaire. La conseillère a calculé un déficit de 150 000 EUR en trois ans pour ce service. Il est nécessaire de comprendre pourquoi on n'arrive pas à réduire ce déficit. Concernant le service repas, avec la pandémie, on peut comprendre que cela fonctionne moins bien. Mais en trois ans, il y a aussi 172 000 EUR de déficit. Ittre a de la chance de pouvoir assumer cela. Si les difficultés de l'aide sociale continuent d'augmenter, il y a un moment où la machine va se coincer. Le groupe I.C. réclame donc des solutions, des groupes de travail par exemple, pour bénéficier de l'intelligence collective. Elle salue l'avis du directeur général faisant fonction, qui a un avis très enrichissant, qui amène des pistes de réflexion. Elle note trois choses qu'il reprend. Le constat de l'absentéisme et du dysfonctionnement que cet absentéisme occasionne. Il y voit l'importance d'avoir un organigramme clarifié et d'occupation respective pour une gestion optimale des services. Ensuite, il note la mutualisation des ressources humaines au niveau des crèches. Enfin, il parle du développement optimal de certains services. Il y a une lueur d'espoir, et son groupe espère que cela se concrétise dès la MB1, voire au plus tard en 2023, et que cela donnera lieu à un assainissement des services déficitaires pour offrir un ballon d'oxygène à l'aide sociale.

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique que pour les services déficitaires, ils dépendent en grande partie des traitements du personnel. C'est délicat également, les salaires étant indexés et pas les prix des repas. Concernant le déficit des crèches, elle trouve la conseillère vraiment dure. Elle rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, le déficit de la crèche d'Ittre était de 160 000 EUR par an. Aujourd'hui, ce qui est présenté, c'est 95 000 EUR de déficit. C'est quand même une réduction importante. Pour l'absentéisme dans les crèches, le personnel encadrant est tout juste au nombre suffisant parce que la commune ne peut pas se permettre plus. Il y a des normes à respecter. Donc quand il y a une puéricultrice absente, il faut impérativement la remplacer. Cela arrive régulièrement, et cela veut dire que deux personnes sont payées simultanément. Avec la Covid, c'est encore plus fréquent. Par rapport à l'organigramme, il est prévu de le revoir, de revoir la répartition du personnel entre les différents services.

Pascale Carton (I.C.) se posait deux questions. Pourquoi ne pas mettre le personnel des crèches en chômage temporaire lors des fermetures de crèche dues à la Covid ? Et ensuite, quelle est

l'éclaircie financière qui peut être attendue lorsque la crèche passera en modèle 2 ?

Françoise Peeterbroeck (EPI) répond que pour Ittre, actuellement, il peut y avoir six équivalents-temps-plein, et quatre sont subventionnés. En 2025, les six pourront être subventionnés. Pour le chômage temporaire, le Conseil n'a pas souhaité travailler comme cela. Certains étaient malades ou en quarantaine.

Hélène de Schoutheete (I.C.) reconnaît qu'elle a peut-être été dure avec la crèche d'Ittre. Effectivement, il y a moins de déficit. Toutefois, lorsque le projet de crèche de Virginal a été imaginé, il ne devait pas être déficitaire. Or, la crèche de Virginal l'est. C'est ça qui inquiète la conseillère. A partir du moment où un service est prévu pour être en équilibre, et qu'il génère un déficit encore plus important, c'est inquiétant.

Claude Debrulle (Pacte) voudrait remercier l'échevine pour ses explications. L'expression de budget-vérité est totalement justifiée ici. Il pense que des questions légitimes sont posées. Une fois par an, l'ensemble de ces problématiques est abordé de la manière dont c'est fait maintenant. Il se demande dans quelle mesure le comité de concertation ne peut pas jouer un rôle plus actif que celui qu'il joue actuellement. Dans ses statuts, il est prévu qu'il se réunisse au moins une fois par trimestre. Cela permettrait d'y aborder les questions posées ici en les approfondissant et en réfléchissant ensemble. Il faut laisser le temps au directeur général faisant fonction de prendre la mesure de la situation. Mais il serait intéressant de se fixer une date-limite pour qu'il puisse présenter au comité de concertation les premières conclusions concrètes qu'il est en mesure de déposer devant ce comité, pour voir où il en est.

Ferdinand Jolly (EPI) a été devancé par Claude Debrulle. Il voulait également insister sur la richesse qui pourrait se développer au sein du comité de concertation et rebondir sur l'appel à l'intelligence collective mentionné par Hélène de Schoutheete. C'est le rôle de l'opposition d'avoir une analyse critique des différents déficits du CPAS, afin de les réduire et développer plus encore l'aide sociale, qui reste la priorité du CPAS.

Françoise Peeterbroeck (EPI) souhaiterait que tout cela soit discuté au Conseil de l'Action Sociale en priorité. Chaque groupe y a des membres. Ensuite seulement, si le Conseil est d'accord, des thématiques peuvent être abordées en comité de concertation. Chacun son rôle. Concernant le coût-vérité, les budgets du CPAS et de la commune sont différents et c'est plus aisé à atteindre au niveau du CPAS. Si le budget devenait vraiment trop serré, le CPAS peut toujours faire appel à la commune. Mais à qui la commune peut-elle faire appel si elle a un problème ?

Christian Fayt (EPI) remercie Françoise Peeterbroeck pour le travail effectué au niveau du CPAS, qui n'est pas une entité facile à gérer. Il souligne l'importance de ces services déficitaires pour les habitants. De nombreux parents remercient régulièrement la commune pour les services de crèches. Ittre reste une des dernières communes du Brabant wallon en termes de places dans les crèches, et il le regrette. Au niveau des repas, il

trouve également que c'est une chance d'avoir une cuisine gérée par des gens sur la commune et pas par de grosses entreprises. Concernant l'absentéisme, il précise qu'il y a des choses en cours pour y remédier. Certaines personnes semblent intouchables lorsqu'elles sont engagées par la commune, mais ce n'est pas le cas.

VOTE : Oui (EPI, MR, et Pacte – 12) – Abstention (I.C. – 5)

6. BUDGET 2022 DE LA RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE

Pascal Henry (MR) présente ce budget. La Régie gère une dizaine de logements. **Pascal Henry (MR)** annonce 161 708,73 EUR de recettes et 17 575,80 EUR de dépenses. En dépenses extraordinaires, il y a 140 000 EUR inscrits, dont 120 000 EUR s'il y a une opportunité qui se présente pour l'achat d'un nouveau logement. Le solde de trésorerie est de 4132 EUR. Le bénéfice de l'exercice est de 19 353 EUR.

Ferdinand Jolly (I.C.) exprime la déception de son groupe quant à ce budget, qui se réduit, selon lui, à une peau de chagrin. Il pense utile de rappeler qu'un budget ne se limite pas à un objectif financier, mais sert comme outil de prévision des activités de l'institution. Il doit porter une stratégie. Cela semble inexistant pour la Régie Foncière, alors que la forte augmentation des prix des maisons ou des loyers rend de nombreux logements inaccessibles aux citoyens. Qu'en est-il du listing des logements inoccupés de la commune ? Ces logements pourraient être aménagés et loués à des jeunes qui sont actuellement obligés de quitter le territoire ittrois. Des courriers avaient été envoyés aux propriétaires de ces biens. Quels sont les retours ? Quelles suites sont envisagées ? Le groupe I.C. avait interpellé Pascal Henry en début de législature sur le peu de dynamisme de la régie foncière. Il avait alors répondu qu'il fallait lui laisser le temps de s'investir dans cette responsabilité nouvelle. A mi-législature, comment est-il envisagé de dynamiser cette régie foncière ? Son groupe déclare sa déception de voir cette régie en dormance depuis trois ans.

Claude Debrulle (Pacte) rejoint Ferdinand Jolly sur son intervention. Il estime également qu'on ne voit pas de perspectives ni de visions, alors que quand elle a été créée, il y avait beaucoup d'ambitions sur son rôle dans une commune comme Ittre. Dans le projet de budget 2022, en termes de recettes sur les logements inoccupés, il y a un montant de 4 000 EUR. A quoi correspond-il ? C'est le même que 2021. Il y a de nouveaux instruments législatifs qui existent qui pourraient être exploités, de nouvelles techniques pour identifier, grâce à la consommation d'énergie, les logements inoccupés. Qu'attend-on pour faire en sorte qu'un certain nombre de chancres de la commune soient remis en utilisation ?

Pascal Henry (MR) répond que les logements inoccupés qui ont été identifiés ne sont pas en rapport avec la régie foncière. Un cadastre a été réalisé, essentiellement pour viser une taxation possible. Mais ce n'était pas l'intention de vouloir taxer tous les logements répertoriés. Bon nombre de ces propriétaires ont répondu et expliqué des situations qui donnaient des perspectives de deux à trois ans avec des rénovations, construc-

tions et autres qui seraient faites dans ces logements inoccupés. Depuis que cette taxe existe, à Ittre, nous sommes les seuls à avoir mis en place des démarches pour répertorier ces logements. Si dans ces logements se dégage une possibilité de pouvoir aider les propriétaires afin de récupérer quelques logements pour la régie foncière, le montant inscrit à l'extraordinaire est là pour ça. Des prises de contact sont donc faites pour améliorer la situation et trouver des solutions. Enfin, chaque année, il estime recevoir les mêmes critiques du groupe I.C. Il rappelle toutefois que les budgets de la régie foncière ne sont pas illimités. Si des possibilités de la redynamiser apparaissent, pourquoi pas. Dans la Régie, il y a aussi le camping de Huleu et la modification du plan de secteur en cours. Tout cela se met en place de jour en jour. Il faut respecter les processus avant d'obtenir des résultats.

Claude Debrulle (Pacte) insiste sur le fait que la différence entre le moment de la création de la taxe pour les logements inoccupés et maintenant, ce sont les instruments nouveaux qui existent désormais. Il faut les utiliser. Il trouve également qu'il serait opportun de prendre l'initiative de rapporter au Conseil communal de ce qui est mené depuis deux ans en la matière. Ce serait intéressant de savoir au gré de tous ces courriers, combien de mises en demeure ont été envoyées ? Cela donnerait une indication du caractère de votre politique.

Pascal Henry (MR) note que le mode opératoire proposé par le conseiller Debrulle, c'est la réquisition. C'est un processus long, et derrière cela, il y a quand même des propriétaires, des héritiers souvent, qui ont des difficultés pour rénover les biens qu'on leur a cédés. La réquisition, c'est non.

Claude Debrulle (Pacte) déclare ne jamais avoir parlé de réquisition. Le décret prévoit une panoplie d'autres alternatives. **Pascal Henry (MR)** précise que c'est la seule manière légale d'obtenir un logement si un propriétaire n'est pas d'accord.
VOTE : Oui (EPI & MR – 9), Abstention (Daniel Vankerkove (I.C.), Luc Schoukens (Pacte) et Pol Perniaux (Pacte) – 3), Non (I.C. sauf Daniel Vankerkove, Claude Debrulle (Pacte) – 5)



Zone de Police : budget communal 2022

Daniel Vankerkove (I.C.) motive son abstention. Une demande qu'il avait faite il y a deux ans concernant l'entretien des maisons achetées dans le centre de Virginal a été rencontrée. Un effort a été fait, et il tient à le saluer.

7. ZONE DE POLICE – BUDGET COMMUNAL 2022

Françoise Peeterbroeck (EPI) rappelle la répartition de cette dotation pour les différentes communes : Braine-le-Château – 19,09 %, Rebecq – 18,33 %, Ittre – 14,9 % et Tubize 47,68 %. Le montant de la contribution d'Ittre pour 2022 est de 938 892 EUR, soit une augmentation de 138 454 EUR.

Christian Fayt (EPI) explique les raisons de l'augmentation. Les prévisions de recettes pour 2022 diminuent de plus de 655 000 EUR par rapport à l'année précédente. Les dépenses, elles, restent à peu près stables. L'état fédéral a diminué fortement sa participation. C'est au niveau des communes que ça se fait ressentir. A cela s'ajoute la suppression d'un subside de la Région wallonne pour le service d'aide à la personne. Ce sont donc deux rentrées qui ne font plus partie du budget. Il y a également des changements importants au niveau des recrutements. Ceux-ci vont être beaucoup plus longs. Par mesure de précaution, la Zone de Police a engagé huit personnes supplémentaires en 2021 afin d'avoir le cadre complet. C'est la première fois depuis des dizaines d'années que la Zone de Police a son cadre complet, soit 101 personnes. Il faut également s'attendre certainement à d'autres augmentations dans les prochains temps, le fédéral risquant encore de diminuer sa participation. Enfin, la commune de Tubize prend à sa charge six policiers avec la nouvelle extension qu'il y aura sur le site des anciennes forges. Ce budget est un budget difficile.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se rappelle qu'étaient évoquées tout un temps les normes KUL, les normes pour le fonctionnement de prisons. Ces normes devaient être revues pour permettre d'assurer tout ce qui concerne la surveillance des détenus, les déplacements des détenus, etc. Ce cadre-là devait être assuré par le fédéral. Qu'en est-il maintenant ? Le Fédéral a-t-il finalement pris en charge ce cadre ? Les policiers ont-ils été replacés sur d'autres services ?

Christian Fayt (EPI) explique qu'il y a eu une intervention du président de la Zone de Police chez le Ministre de la Justice. Il y a eu maintenant une intervention récurrente de l'État de 95 000 EUR pour la Zone de Police. Un nouveau service est venu s'installer à Tubize, qui était anciennement sur Nivelles, c'est le DAB, qui s'occupe du transfert des prisonniers. Il y a moins de tâches au niveau de la police. Mais lorsqu'il y a une grève ou une émeute, ce sont toujours les policiers de la zone qui y vont. La remise en cause des normes KUL aurait été nocive pour la Wallonie.

Ferdinand Jolly (I.C.) demande quels sont les effectifs policiers présents sur la commune, c'est-à-dire les policiers présents à l'antenne et le temps passé par le policier à la prison.

Christian Fayt (EPI) répond que quatre policiers sont nommés sur Ittre. Pour le policier à la prison, il n'est pas sûr des chiffres mais il pense qu'il y est à mi-temps.

Hélène de Schoutheete (I.C.) remercie pour les réponses. Elle se rappelle que Claude Debrulle avait demandé à ce que le Chef de Zone vienne au Conseil Communal pour échanger avec les conseillers. Elle trouverait bon de relayer à nouveau cette demande.

Christian Fayt (EPI) annonce avoir fait le relais. Il précise également qu'il sait que le Chef de Zone n'est pas friand de visioconférence.

Ferdinand Jolly (I.C.) demande s'il est possible de savoir la répartition des policiers sur les différentes zones de la commune. La cheffe d'antenne est à Ittre. Mais comment les trois autres fonctionnent-ils ?

Christian Fayt (EPI) répond qu'il y a une personne par village. Ce sont des agents de quartier.
VOTE : Oui (EPI, MR, IC et Pacte sauf Luc Schoukens – 16) – Abstention (Luc Schoukens (Pacte) – 1)

8. ZONE DE SECOURS DU BRABANT WALLON BUDGET 2022

Christian Fayt (EPI) explique qu'il y a une zone de secours pour tout le Brabant wallon, qui regroupe les six anciennes casernes. Depuis trois ans, la Région a fait une circulaire qui demande aux Provinces de prendre en charge les différents déficits des zones de secours afin d'alléger les finances communales. Ittre paye pour cette année 195 172 EUR, soit une différence de 72 800 EUR par rapport à l'année précédente. Il y a maintenant la garantie que la caserne de Tubize sera réaménagée, ce qui est une bonne nouvelle pour Ittre aussi.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

9. DÉPENSES DE TRANSFERT – OCTROI DE SUBVENTIONS COMMUNALES : BUDGET 2022

Paul Pierson (EPI) présente le rapport de la commission. L'année 2021 a encore été compliquée pour les associations locales. Cinq réunions ont été tenues, pour déterminer les propositions faites au Collège. 33 dossiers ont été examinés, dont 10 demandes de subsides de 2 500 EUR et plus. Les subsides proposés pour 2022 restent, pour la majorité, au même montant que 2021. La volonté première de la Commission a été de soutenir plus que jamais les associations commu-

nales, afin de leur permettre une bonne reprise de leurs activités. Trois associations n'ont pas sollicité de subvention : Art & Pédagogie, Aux Âmes Citoyens et Corta Jaca. Le PAC ressollicite en revanche un subside en 2022.

Quatre associations ayant un subside supérieur à 2 500 EUR l'année dernière sont redescendues sous ce pallier, en raison de la diminution du subside indirect. Il s'agit des associations suivantes : Virginal en fête, le Cercle des Gilles Virginalois, le Club Sirocco de la Maisonnée et l'Art qui Show. Autre attention pour la Commission, c'est le souhait répété pour la réouverture d'une école de musique afin de former de jeunes musiciens. Il est impératif pour la Commission de soutenir toute structure au sein des trois villages.

La situation des subsides 2020 et 2021 du club Lynx, qui avaient été suspendus en attendant d'une remise en ordre de différents documents, a pu évoluer de façon favorable. L'association a emporté les réponses aux interrogations.

Le montant global pour les subsides de moins de 2 500 EUR s'élevait à 14 347,25 EUR, contre 48 640 EUR en 2021, et concerne 23 associations. Ce montant est réparti comme suit : 13 461 EUR de subsides directs et 886,25 EUR de subsides indirects. Ces subsides indirects étaient de 32 000 EUR en 2021. Le montant global pour les subsides de 2 500 EUR ou plus s'élevait à 212 682,19 EUR, contre 268 000 EUR en 2021, et concerne 10 associations. Ce montant est réparti comme suit : 95 912 EUR de subsides directs et 116 770 EUR de subsides indirects. Ces subsides indirects étaient de 159 000 EUR en 2021. Cela montre le ralentissement voire l'arrêt du monde associatif.

Le total des subsides indirects est de 117 656 EUR, contre 191 658,83 EUR en 2021. Le total des subsides directs est de 109 000 EUR. L'ensemble des subsides proposés, directs et indirects, se monte au total à 227 029,44 EUR pour l'exercice 2022.

VOTE général : Oui (Unanimité – 17)

Lynx : Oui (Unanimité – 17)

SITI : Oui (Unanimité – 17)

Claude Debrulle (Pacte) est interpellé par les chiffres. En subside indirect, il y a 37 831 EUR. Il ne comprend pas à quoi correspondent ces sommes. Les services du SITI sont largement fermés. **Christian Fayt (EPI)** explique que le calcul est beaucoup plus suivi qu'avant. Ici, ce sont encore des chiffres basés sur les activités d'il y a deux ou trois ans. Il s'agit de mise à disposition de personnel, de véhicules, de la commune. Mais il assure que cela va être regardé plus précisément.

Royale Harmonie Communale de Virginal : Oui (Unanimité – 17)

Centre culturel d'Ittre (CLI) : Oui (Unanimité – 17)

Musée Marthe Donas : Oui (Unanimité – 17)

Les Ruchers Réunis : Oui (Unanimité – 17)

La Palette du Ry Ternel : Oui (Unanimité – 17)

L'ASF Virginal : Oui (Unanimité – 17)

La JSI : Oui (Unanimité – 17)

Service d'Entraide : Oui (Unanimité – 17)

10. RAPPORT DE SYNTHÈSE DU BUDGET COMMUNAL DE L'EXERCICE 2022 ET POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE.

Françoise Peeterbroeck (EPI) passe d'abord en revue la déclaration de politique générale. Ce budget 2022 reste un budget sérieux, solidaire, prudent mais aussi ambitieux. Le PST voté par le

Conseil en début de législature reste le livre de bord. Comme chaque année, des projets repris dans le PST se retrouvent dans le budget, principalement à l'extraordinaire. La commune doit pouvoir continuer à fonctionner. La majorité a tenu à ce que les services rendus aux citoyens, aux écoles, aux associations, etc. soient maintenus. Ce budget respectera aussi les engagements pris vis-à-vis de NLMK et des indépendants de la commune en ce qui concerne la taxe sur la force motrice. Le Collège continue donc à alimenter la réserve ordinaire pour y faire face. Une bonne nouvelle en termes d'économie est la reprise prochainement d'une activité sur le site des anciennes papeteries de Virginal. D'autres engagements vis-à-vis du personnel seront également maintenus : il n'y a pas de modification de la masse salariale prévue, et le personnel absent de longue durée pourra être remplacé si cela s'avère nécessaire. Le deuxième pilier de pensions pour le personnel contractuel passe de 1% à 3%. L'agrandissement du centre administratif permettra d'accroître le bien-être du personnel et la qualité d'accueil du citoyen. Une attention particulière a été portée au respect de l'environnement. Toutefois, il est nécessaire que le budget reste en équilibre à l'exercice propre. Il est rappelé à l'ensemble des membres du personnel que la totalité des montants inscrits dans les différents postes du budget ne doivent pas toujours être utilisés si ce n'est pas nécessaire. La sonnette d'alarme a été tirée à plusieurs reprises lorsque le budget était utilisé à plus de 70%. Il en sera encore ainsi en 2022. En 2019, un engagement avait été pris pour stabiliser les dépenses de fonctionnement. Cela avait été réussi, mais l'augmentation du coût de l'énergie ne permet pas de maintenir cet engagement en 2022. Une augmentation de 9% des dépenses de fonctionnement est constatée sur trois ans. Une attention particulière est également mise sur la gestion des marchés publics. Dès que possible, ces marchés sont faits en synergie avec le CPAS. Les travaux de lutte contre les inondations doivent aussi se poursuivre. Malheureusement, la commune n'a pas toujours toutes les cartes en main pour que ces travaux se réalisent rapidement. Un nouveau PIC pour les années 2022 à 2025 va arriver. Il sera principalement axé sur la rénovation des voiries. Le montant des subsides obtenus devra être augmenté par une inscription à l'extraordinaire du budget communal. Enfin, pour éviter une augmentation importante de la dette et ne pas grever le budget ordinaire pour plusieurs années, certains travaux pourraient être effectués sur fonds propres. Cette possibilité sera étudiée le moment venu.

Elle partage un article trouvé concernant l'IPP, l'impôt sur la personne physique. Elle reprend quelques chiffres. L'IPP moyen par habitant à Ittre est de 4867 EUR, ce qui place Ittre en septième position, par le bas. Le revenu moyen net par habitant est de 21 284 EUR, ce qui place Ittre à la dixième position. L'additionnel à l'IPP est de 380 EUR par habitant, ce qui place Ittre à la quinzième position. Le taux de l'IPP est, enfin de 7,9%, ce qui place Ittre à la seizième position. Les deux premiers chiffres sont les plus importants pour elle. Statistiquement parlant, Ittre se retrouve dans la moyenne basse par rapport aux autres communes du Brabant wallon. Statistiquement parlant, le Brabant wallon est perçu comme une Province riche. Attention toutefois que 11,3 %

des habitants de la Province sont considérés comme à risque par rapport à la pauvreté, et que 5,1 % souffriraient de privation matérielle sévère. Sur base de ces statistiques, on peut extrapoler que cela concerne potentiellement 350 personnes sur la commune d'Ittre.

Claude Debrulle (Pacte) a comparé cette déclaration et celle de 2021. Il note que cette déclaration reprend des éléments d'analyse intéressants, par exemple le respect de l'accord conclu avec NLMK, la préservation du volume de l'emploi, le passage de 1 à 3% du financement du deuxième pilier de la pension du personnel communal contractuel, la confirmation d'une reprise d'activité économique sur le site des Papeteries de Virginal, l'octroi d'un nouveau programme d'investissement régional axé sur la rénovation des voiries et, enfin, une analyse intéressante des taux moyens des revenus et des taxes par habitant à Ittre.

C'est intéressant et encourageant, et cela permet de penser qu'il y a effectivement de bonnes lignes de perspectives pour le budget 2022. Cela étant, il faudrait que ces engagements et ces analyses soient plus exhaustifs, sinon corrects.

Par exemple, en évoquant le programme du Collège, à savoir le PST, **l'Échevine** déclare qu'il a été adopté par le Conseil communal. Or, le Conseil n'a pu qu'en prendre acte. Ce PST n'engage donc que la majorité, et non l'ensemble du Conseil. De plus, il faudrait respecter les dispositions du Décret wallon portant sur ce PST. Celui-ci oblige la Commune à en faire une évaluation au moins à mi-mandat, qui est déjà évalué, sans évaluation. Quand cette évaluation sera-t-elle disponible ? Ensuite, **le Conseiller** rappelle l'engagement du Collège communal de stabiliser les dépenses de fonctionnement. **L'Échevine des Finances** avoue que cet engagement n'a pas été tenu. Ces dépenses de fonctionnement augmentent de 242 000 EUR par rapport au budget 2021. Pour justifier cette augmentation, les prix de l'énergie sont invoqués. C'est en effet le cas en 2021, mais pas sur les années précédentes.

Ce qui inquiète **le conseiller**, c'est que cette analyse financière n'est pas replacée dans le cadre plus large de la Wallonie ou de la Province, voire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, cette situation aura forcément des impacts sur les finances communales, par le biais des subsides et des aides. La Communauté Française cumule 10 milliards d'euros de déficit, soit 100% de ses recettes, qu'elle ne peut pas ajuster. Qu'en sera-t-il des aides de cette communauté à la culture et à l'enseignement ? L'endettement de la Région est quant à lui exponentiel. Le dernier rapport de la Banque nationale évalue la dette consolidée de 2021 à 27 milliards d'euros, soit deux fois le montant des recettes régionales ! Cette dette coûte actuellement 600 millions d'euros en frais de remboursement annuel des charges d'intérêt, et cela n'intègre pas encore l'endettement dû aux inondations. Pour y remédier, le Gouvernement wallon a décidé de procéder à un effort structurel portant sur 1% des recettes régionales, soit 150 millions d'économies inscrits dans le budget wallon 2022 et cumulables chaque année jusqu'en 2024, 450 millions d'économie donc à cet horizon. Toutefois, les domaines concernés par ces économies ne sont pas encore connus. Il faut pourtant prévoir l'éventuel impact des ces dettes sur les finances communales, notamment en ma-

tière d'aides et de subsides. Les Provinces ont déjà une idée d'un premier impact puisque le Gouvernement wallon leur impose de prendre en charge, d'ici à 2024, 65 % de la part des Communes dans le financement des Zones de Secours, soit 10 % d'un budget provincial. La Province a déjà indiqué ses pistes d'économies : non remplacement de 40 personnes sur les 60 qui terminent leur carrière, suppression de différentes primes et aides, réduction de la charge de la dette en investissant moins, etc. Quel impact demain pour les Communes wallonnes ? Le 18 novembre dernier, le Gouvernement wallon a décidé de mener des réformes structurelles à l'échelle wallonne pour multiplier les synergies génératrices d'économies. C'est le plan Oxygène, porté par le Ministre des Pouvoirs locaux, Christophe Collignon, qui prévoit des fusions de zones de secours et de police mais aussi la mise sur pied de bassins de vie générateurs de synergies et, surtout, des fusions de communes.

Le conseiller trouve inconcevable de ne pas trouver quoique ce soit sur ce cadre économique qui entoure les finances d'une commune, alors que ces décisions communautaires, régionales et provinciales auront un effet négatif sur les finances communales.

Face à cette situation et sans état d'âme, il note que 850 000 EUR sont inscrits dans le budget 2022 pour l'agrandissement du centre administratif, en persistant à ignorer la proposition de l'opposition qui économiserait 300 000 EUR, sous le prétexte de la nécessité d'obtenir un subside PIC de 307 000 EUR avant le 30 juin 2021, ensuite avant le 31 décembre 2021 et enfin, reporté encore au 30 juin 2022. Le Conseil avait donc tout le loisir d'améliorer ce projet, ce qui a été refusé par le Collège.

Cette situation budgétaire n'empêche pas **le Bourgmestre** d'évoquer, dans le dernier bulletin communal, « la progression administrative des infrastructures nouvelles comme la nouvelle bibliothèque ou encore la maison rurale d'Haut-Ittre », sans oublier l'agrandissement du Musée Donas ni l'aménagement de l'espace rural et de loisirs à Fauquez ainsi que le bétonnage d'une piste cyclable à la rue de Schoot. L'ensemble de ces investissements représente la somme HTVA de 6 millions d'euros, sans tenir compte de l'augmentation significative du prix des matériaux de construction, par rapport à un budget ordinaire de l'ordre de 12 millions d'euros, et avec une réserve disponible de 2 700 000 EUR. Il y a une stratégie de développement des infrastructures, mais il est important de la décortiquer et de voir au-delà des discussions découpées projet par projet, quelle est la stratégie politique générale qui se cache derrière ce programme fort d'investissements importants ?

Le Bourgmestre défend cette stratégie d'investissements massifs, projet par projet. Il répète régulièrement son inquiétude sur le sort de NLMK et une possible sortie de l'entreprise du territoire ittrois en 2024, alors qu'elle représente 30 % des recettes fiscales communales. Il est également conscient de la situation dramatique des autres niveaux de pouvoir, qui va, à terme, impacter les aides et subsides qui pourraient aider à financer ces projets. Dans ces conditions, la situation budgétaire de la Commune serait gravement déséquilibrée. Surgit alors une réforme de structure : la fusion des communes qui est censée diminuer les dépenses communales. Il y a quelques di-

zaines d'années, la fusion avec Braine-le-Château avait déjà été envisagée. C'est à cette éventualité que le Bourgmestre veut pouvoir échapper, selon le conseiller. C'est pour cela qu'il parle de préserver coûte que coûte l'autonomie de la Commune, pour qu'elle continue à vivre, comme il l'a déclaré lors du débat communal portant la MB2/2021.

Cela explique, selon **le conseiller**, la politique effrénée d'investissements lourds à concurrence de 6 000 000 EUR et la chasse acharnée aux subsides régionaux et provinciaux tant qu'il y en a encore, afin de multiplier les points forts d'investissements communaux administratifs, culturels, industriels en vue de rendre cette fusion sans objet. Il y voit toutefois le risque de se retrouver alors avec une commune déficitaire, et dotée d'infrastructures démesurées (en termes de conception, de frais d'entretien, de fonctionnement, de personnel).

Le conseiller considère que c'est là la stratégie budgétaire poursuivie par la majorité. Il estime que celle-ci, si elle se vérifie, doit être débattue avec l'ensemble des Conseillers. Une autre stratégie pourrait consister à anticiper dès aujourd'hui l'avènement possible non seulement d'une communauté de Communes entre les entités du Brabant wallon Ouest, mais également d'une concertation structurelle avec une commune comme Braine-le-Château qui présente, avec Ittre, de nombreuses affinités de ruralité. Cette autre stratégie supposerait de discuter dès maintenant avec les autorités des communes voisines, de faire l'inventaire des potentialités, des points forts et des points faibles respectifs. Cela permettrait alors d'élaborer un PST concerté entre les deux communes, fixant une vision d'avenir commun et programmant des investissements complémentaires respectifs à des coûts raisonnables et écologiquement responsables en anticipant les synergies potentielles et la mutualisation des dépenses tant en termes de frais de personnel, d'entretien que de fonctionnement. Cette anticipation ne s'oppose pas à la construction d'infrastructures nouvelles, indispensables au développement de la Commune (qu'elle soit autonome ou en concertation avec une commune voisine). Toutefois, cela permettrait de concevoir un programme d'investissements plus raisonnable que ce qui est proposé aujourd'hui, avec une politique concertée de transition écologique.

C'est ce débat de fond que **le conseiller** demande de mener à l'occasion de déclaration de politique générale et financière 2022, en y associant la population afin qu'elle ne reproche pas à ses élus de ne pas l'avoir anticipé. Il demande donc de réfléchir aux types de stratégies liées aux situations régionale, communautaire et provinciale.

Pol Perniaux (Pacte) remercie l'Echevine pour la déclaration de politique générale de la Majorité. Lors du budget finalement, ce qu'il se passe, c'est que l'on répond à la question « quelle est la volonté politique de la majorité, et comment va-t-elle être financée ? » Il y a deux ans, le budget n'avait pas été approuvé parce que les propositions d'investissements pour le climat avancées avaient été refusées. L'année dernière, il y avait eu abstention, parce qu'une des propositions avait été suivie (l'engagement d'un éco-conseiller). Pour la troisième fois, le conseiller attendait que soient présentés les projets concrets et la

manière de les financer, aux conseillers mais aussi aux citoyens. Le budget est qualifié d'ambitieux. Dans quel domaine prioritaire cette ambition est-elle placée ? Pas sur le domaine du climat en tout cas. Il faut bien chercher dans la déclaration pour trouver quelques mots à ce sujet. Quelle est la traduction dans le budget de cet investissement annoncé en matière d'environnement ? A travers la déclaration de politique générale, le projet politique n'est compris qu'à demi-mot. Quelles sont par exemple les fiches PST que la majorité met en priorité dans ce budget 2022 et qu'elle voudrait mettre en évidence pour indiquer à la population ses priorités depuis trois ans et pour les années à venir ? Comment la reprise éventuelle d'une activité économique sur le site des papeteries de Virginal se traduit-elle en chiffres ? Pacte est bien conscient de la difficulté de l'exercice demandé, c'est-à-dire à répondre au pied levé aux questions de la majorité, mais c'est le système de fonctionnement qui le veut. Il rappelle l'idée d'une commission budget qui regroupe les conseillers suffisamment tôt pour discuter sereinement de l'orientation politique et budgétaire de la commune, pour éviter les oppositions de principe.

Luc Schoukens (Pacte) ajoute un complément à ce que ses collègues de Pacte ont déjà évoqué. Il tient à insister sur la dimension manquante. La majorité EPI/MR donne une impression de gérer la commune en bon père de famille, puisqu'un bonus de plus de 500 000 EUR se dégage, ceci principalement grâce à l'optimisation des recettes fiscales. On parle d'une attention sociale, une attention à l'environnement, de ne pas vouloir augmenter la dette. Il observe également qu'on parle des effets de porte, ainsi que d'un budget participatif pour le PCDR, ainsi que de 5000 EUR pour des plantations de haies. Mais ce qui semble manquer à ce budget, c'est une position politique ambitieuse en matière de climat, d'énergie et de transition. Des pistes sont possibles : clamer haut et fort que la commune fera sa part, investir 500 000 EUR en énergies renouvelables, mettre en place une centrale de mobilité douce pour l'Ouest du Brabant wallon, etc. Il ne dit pas que rien ne se fait, mais il sent bien que ce n'est pas la priorité. Avec 500 000 EUR, on peut installer 50 unités de 6000 kW de production en photovoltaïque, l'équivalent de 50 maisons de famille avec voiture électrique à charger. Cela serait amorti en huit à dix ans, et permettrait d'économiser plus de 130 000 kilos d'émissions de CO2 par an. Cet amortissement en huit à dix ans permettrait ensuite de bénéficier d'une rentrée de 50 000 EUR par an. Il ajoute qu'un point santé pourrait aussi figurer dans ce budget, vu le contexte de cette crise sanitaire. Plutôt que de favoriser la vaccination, le contrôle et l'exclusion à travers le CST, qu'il considère comme inefficaces, il estime que la commune pourrait mettre en place un point santé qui informerait sur le fait de favoriser l'immunité naturelle des citoyens. Gérer en bon père de famille, c'est prévoir l'avenir des enfants et des petits-enfants, en leur assurant une planète respirable, une communauté villageoise engagée pour le futur. Il constate ne pas trouver cet engagement.

Françoise Peeterbroeck (EPI) note tout ce que Claude Debrulle évoque aux autres niveaux de pouvoir. Elle reconnaît qu'il y aura certainement

des retombées sur les communes. C'est pour cela que le budget est prudent. Les provisions et réserves ne doivent pas être dilapidées. L'analyse du budget donnera également une série d'indications par rapport à ce que le Collège souhaite faire, notamment en matière d'économies d'énergies. Pour le point santé évoqué par Luc Schoukens, elle estime que c'est la position du conseiller et elle ne souhaite pas réagir.

Claude Debrulle (Pacte) estime que prise d'acte ne veut pas dire absence de débat.

Christian Fayt (EPI) regrette que ces interventions soient les mêmes d'année en année, et que le budget n'est pas toujours le cœur de ces discussions.

Claude Debrulle (Pacte) répète qu'il a posé deux questions. Il y a une situation spécifique cette année, puisque la capacité des pouvoirs de subsidier est limitée. Comment faire pour avancer malgré cela ?

Christian Fayt (EPI) répond que ça se fait en allant chercher tout ce qui est possible, en cherchant. Ittre est pris en exemple.

Claude Debrulle (Pacte) demande si l'évaluation du PST est prévue. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'elle se fera et que les délais sont encore respectés.

Luc Schoukens (Pacte) précise quant à lui qu'il n'a jamais dit que ce que la Majorité réalisait était mauvais, mais bien qu'il y avait moyen de faire mieux en termes de climat par exemple. **Christian Fayt (EPI)** lui répond qu'il mettra les accents sur ce qui importe pour son parti quand il sera dans la majorité. Actuellement, il ne l'est pas.

Christian Fayt (EPI) précise que c'est une prise d'acte et donc, il n'y a pas de vote. Il refuse que **Pol Perniaux (Pacte)** prenne la parole pour réagir à tout ce qui a été dit. Il demande de passer au budget. **Pol Perniaux (Pacte)** note qu'il y n'y a pas eu de discussion. **Christian Fayt (EPI)** lui demande d'intervenir dans le cadre du budget, pour ne pas revenir toujours en arrière. **Pol Perniaux (Pacte)** ne comprend pas pourquoi il ne peut pas répondre maintenant.

11. BUDGET COMMUNAL 2022

Françoise Peeterbroeck (EPI) commence par le service ordinaire. Le budget 2022 s'établit avec 12 769 000 EUR en recettes et 12 207 000 EUR en dépenses, soit un résultat positif de 561 000 EUR. En 2021, ce résultat était de 101 000 EUR. A l'exercice propre, le montant des recettes s'élève à 11 965 000 EUR, alors que le montant des dépenses est de 11 567 000 EUR, soit un résultat positif 428 000 EUR. En 2021, le résultat était de 191 000 EUR.

Au niveau des recettes, le total à l'ordinaire est de 12 769 000 EUR, soit 694 000 EUR en plus qu'en 2021. Les modifications sont notamment : + 50 000 EUR pour le Fonds des Communes, + 396 000 EUR pour le précompte immobilier, - 23 000 EUR pour l'IPP, + 60 000 EUR subside provincial projet supra-communales, + 22 000 EUR pour la taxe sur les véhicules, - 24 000 EUR de redevance pour les sacs poubelles, + 21 000 EUR pour la compensation Plan Marshall, + 85 000 EUR pour l'intervention des parents dans les classes de neiges, + 12 000 EUR pour le PCS. Le budget initial de 2022 s'ouvre avec 820 000 EUR de boni présumé

d'exercices antérieurs.

Au niveau des dépenses, le total à l'ordinaire est de 12 207 000 EUR, soit 234 000 EUR en plus qu'en 2021. Les modifications concernent notamment : + 364 000 EUR de dépenses de personnel (engagement du conseiller en énergie temps plein, engagement d'un développeur touristique et culturel temps plein, le passage à 3 % du deuxième pilier, etc.), + 242 000 EUR de frais de fonctionnement, + 151 000 EUR de dépenses de transfert. Les dépenses d'aide sont stables. La provision pour la force motrice est de 300 000 EUR. Un prélèvement de 595 000 EUR est opéré pour alimenter la réserve extraordinaire.

Par rapport à l'extraordinaire, le montant total des recettes et des dépenses est de 2 530 000 EUR. Au niveau des recettes, il y a le prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire de 595 000 EUR, le prélèvement centre administratif via le PIC de 321 000 EUR, le prélèvement de la TVA RCA pour 835 000 EUR, le subside du SPW relatif à l'accès au centre administratif pour les personnes à mobilité réduite pour 30 000 EUR, la subvention POLLEC / Renawat pour 249 000 EUR et l'emprunt pour financer le centre administratif pour 498 000 EUR.

Au niveau des dépenses, les plus importantes sont l'aménagement du centre administratif pour 850 000 EUR, l'éclairage public pour 88 000 EUR, les travaux POLLEC pour 322 000 EUR, l'aménagement et la réparation de la salle Planchette pour 25 000 EUR, le remplacement de la téléphonie pour 25 000 EUR, les travaux de lutte contre les inondations pour 105 000 EUR, les travaux de voirie pour 115 000 EUR, l'achat de matériel pour 22 000 EUR, le risque de remboursement de la TVA RCA pour 835 000 EUR, et les annuités pour 78 000 EUR.

Enfin, la réserve ordinaire est de 2 416 000 EUR. Il reste le solde du contentieux NLMK de 1 316 000 EUR, 300 000 EUR pour le lissage IPP et 800 000 EUR pour les risques papeteries. Au niveau de la réserve extraordinaire, elle est à 0 parce que les

prélèvements ont été faits pour financer les projets. Au niveau des provisions, il reste 1 175 000 EUR, dont 1 100 000 EUR pour la force motrice, 25 000 EUR de provisions Covid, 25 000 EUR pour le CPAS, 23 000 EUR pour le théâtre et 2 000 EUR pour le Musée Donas.

Hélène de Schoutheete (I.C.), avant de poser des questions, voudrait intervenir sur le budget en lui-même. Elle remercie l'échevine pour sa présentation. C'est un budget qui a de belles recettes, des dépenses pas encore tout à fait stabilisées mais pas loin. Les chiffres peuvent être vus d'un certain œil, ou alors, il est possible de s'interroger sur d'où vient ce boni vraiment important. Elle salue l'avis du directeur général faisant fonction, qui donne un avis différent de celui des politiques. C'est intéressant de voir les choses autrement et d'ouvrir d'autres perspectives.

Elle reprend quelques chiffres. Les dépenses ordinaires augmentent de 213 000 EUR, ce qui n'est pas inquiétant. Elles augmentent moins vite que les recettes, ce qui est plutôt encourageant. Les dépenses de personnel augmentent de 364 000 EUR, dont 285 000 EUR pour le service travaux. En dépenses de fonctionnement, il a été prévu aussi des prestations pour tiers, donc de la sous-traitance. Pourquoi cette sous-traitance ? La réponse qui apparaît, c'est de nouveau de l'absentéisme. La mise en place de la sous-traitance est apparue comme nécessaire cette année pour y faire face. Comment trouver des solutions à cet absentéisme ? Elle estime que la sous-traitance est une solution de colmatage. Mais si ce problème d'absentéisme persiste, il faut pouvoir poser une vraie réflexion sur les solutions possibles et durables. L'augmentation pour les nettoyeuses en enseignement a été annoncée comme étant due aux obligations de désinfecter plus à fond à cause de la Covid. Est-ce que ce sont des personnes qui travaillent déjà pour la commune et dont on augmente le temps de travail ? Si oui, est-ce augmenté de manière temporaire ou plus durable ? La dépense va-t-elle s'installer après la pandémie ? En frais de fonctionnement, il y a une augmenta-



Quid du budget communal 2022 ?

tion de 242 000 EUR. Cela reprend l'augmentation des frais d'énergie, elle le reconnaît. Mais si c'est possible, elle demande que soit réexpliquée la règle des 70 %. Cette règle n'a pas de base légale, c'est simplement une sonnette d'alarme. Comme le crédit budgétaire est là, il n'est pas légal d'interdire cette dépense si elle est inscrite. Cela inquiète le groupe I.C. Cela fait trois ans que cette règle est mise en place. Les personnes concernées sont conscientes de cette règle, et c'est très bien. Toutefois, elle est interpellée par le fait que ni dans le compte 2020, ni dans ce budget, la compression des dépenses n'est pas visible suite à cette règle. Quel est l'intérêt de cette règle si elle ne permet pas de toucher une certaine réalité dans les chiffres de compressions des dépenses ?

Les charges de dette sont extrêmement stables, heureusement. Elle a trouvé intéressante la réflexion de la Directrice Financière sur les emprunts et les intérêts possibles sur les excédents de trésorerie. La possibilité d'autofinancer les projets extraordinaires est une piste qu'il semble intéressant de creuser.

Concernant les recettes, l'essentiel de l'augmentation des 450 000 EUR de recettes, c'est essentiellement une meilleure évaluation du crédit immobilier. Elle demande de rester attentif lorsqu'on parle de l'IPP et des diminutions de perception de l'IPP. C'est une analyse délicate et dangereuse qui pourrait être mal perçue par le contribuable ittrois, puisque lui voit l'augmentation en recevant sa fiche d'impôts. Cette augmentation décidée par la Majorité EPI/MR est concrète pour ceux qui la payent.

Effectivement, c'est une bonne gestion. Les recettes augmentent. Elle demande qu'au niveau de cette IPP, on n'oublie pas qu'in fine, c'est près de 1 500 000 EUR que le contribuable ittrois aura payé en plus au bout de trois ans. Une bonne santé financière est intéressante, mais pas au détriment des contribuables. Les recettes de l'IPP à l'ttre ne couvrent que 40 % des recettes fiscales. La majorité des recettes fiscales correspond aux recettes industrielles. Elle estime qu'il ne faut pas l'oublier lorsqu'on parle de l'IPP. Le risque industriel pour la commune continue d'exister. Le levier fiscal est devenu quasi inexistant à l'ttre, puisqu'on se rapproche du maximum pour le précompte immobilier et pour l'IPP. Désormais, la Commune a de l'argent et ce budget le prouve. L'augmentation de l'IPP était-elle réellement nécessaire ? Les réserves et provisions sont d'une importance considérable. C'était quelque chose qu'il fallait faire depuis longtemps pour lutter contre le risque industriel, et elle ne peut que féliciter le Collège pour cela.

Elle revient enfin sur les prélèvements à l'extraordinaire. On parle éventuellement d'autofinancer l'extraordinaire. La Directrice Financière dit, dans son avis, qu'une partie des réserves n'ont plus lieu d'être puisque les contentieux ne seront probablement jamais tranchés. Si, au lieu de prélever à l'ordinaire à l'exercice propre, la décision était prise de trouver cette somme dans les réserves. Cela augmenterait le boni à l'exercice propre de 600 000 EUR, soit un boni à l'exercice propre de plus d'un million d'euros. Ces chiffres donnent l'idée d'une manne financière de plus en plus im-

portante. Il est nécessaire de se poser les questions. Cette manne est-elle là pour ne faire que des réserves qui ne servent pas toujours ? Ou peut-être est-il possible d'alléger la pression fiscale sur les ittrois, parce qu'on a la possibilité de le faire ?

Ferdinand Jolly (I.C.) évoque quant à lui l'extraordinaire. Mis à part quelques projets subsidiés et la réfection des voiries, à l'extraordinaire, un seul projet d'importance : l'extension du centre administratif pour 850 000 EUR. Le marché voté au Conseil communal a-t-il été attribué ? Si oui, quand commenceront les travaux ? Si non, pourquoi ? Quand le sera-t-il ? Le budget a-t-il été respecté ? Qu'en est-il du PIC ? Ne serait-il pas opportun de revoir ce projet et d'y intégrer les propositions faites par une partie de la minorité et qui permettraient d'économiser 300 000 EUR et d'y intégrer un distributeur de billets ?

Pascale Carton (I.C.) se pose des questions par rapport au précompte immobilier, qui tout à coup, grâce à une meilleure estimation des différents organes, est plus précisément fixé à 400 000 EUR. Est-ce que ça veut dire que les années précédentes, cette estimation était vraiment loin de la réalité ?

Catherine de Longueville (Dir. Fin. de l'Adm. Comm.) explique que ce n'est pas une meilleure estimation. La Région Wallonne et le Fédéral donnent une statistique d'enrôlement, une prévision basée sur le revenu cadastral. Ce montant est de 3 200 000 EUR pour 2022. A partir de cela, la Directrice Financière établit le risque d'avoir des enrôlements qui ne sont pas faits et une retenue pour x raison. La première chose est de retirer les 450 000 EUR de NLMK. Avant 2018, ils payaient tout et puis ils réclamaient, ce qui faussait les estimations. Mais depuis 2018, ils ont décidé de payer uniquement l'incontestablement dû. Restait le problème des papeteries. C'est beaucoup plus récent. L'estimation a été revue depuis la faillite des papeteries. En fait, le dernier paiement pour les papeteries date de 2020 et a été fait par la Région wallonne. La Directrice Financière s'est donc basée sur la dernière recette de 2020 pour déterminer celle de cette année, c'est-à-dire sans intervention de la Région wallonne. Cette estimation est normalement plus proche de la réalité. Ce n'est pas une réévaluation, c'est plutôt essayer de se mettre dans la logique de paiement des deux entreprises. **Pascale Carton (I.C.)** demande pourquoi ça n'a pas été possible avant. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond que c'est parce que c'est très récent. Il y a eu des mouvements de plus et de moins depuis les faillites successives en 2018. L'estimation est faite sur un exercice. Mais après la recette vient se mêler des exercices précédents, des dégrèvements, etc. C'est très compliqué.

Luc Schoukens (Pacte) se pose des questions concernant le développeur touristique-culturel. C'est mentionné. Avec quel budget va-t-il fonctionner ? Du côté du SITI, 2 000 EUR de subventions sont accordés. 25 000 EUR sont pour Place aux Artistes. Quels seront les moyens d'action de cette personne ? Pour la RCA et sa TVA, où en est la situation ? Que risquent d'être les retombées ? Quels risques court la commune ?

Françoise Peeterbroeck (EPI) répond d'abord sur l'augmentation du personnel. Il y a une aug-

mentation de 364 000 EUR en frais de personnel. Cette augmentation a été comparée au budget ajusté de la MB1. A la MB2, le personnel absent de longue durée qui ne reviendra pas est pris en compte et on retire ces sommes. L'augmentation est due à ça. Par rapport à la règle des 70 %, elle la réexplique. Tous les bons de commande passent au Collège, qui est très attentif à tout ce qui est proposé. Dès le début de l'année, ils sont examinés, des explications sont demandées et il arrive que certains soient rejetés. En fin d'année, le Collège est encore plus attentif. L'administration connaît la façon de fonctionner. Concernant le risque industriel, c'est la raison pour laquelle le budget présenté reste prudent. Le Collège reste conscient de ce risque. Des réserves et provisions sont gardées par rapport à ça, mais aussi par rapport à d'autres choses.

Christian Fayt (EPI) évoque le personnel de nettoyage et confirme que la charge de travail a été beaucoup plus grande, et des personnes malades qu'il a fallu remplacer au pied levé. Cela a créé beaucoup de problèmes. Des dispositions avaient été prises, en faisant des examens aussi bien pour les garderies que pour le personnel de nettoyage. Il y avait une réserve de recrutement qui a pu être utilisée. Pour garder les heures de midi et la soupe également dans les écoles, un travail d'acrobate est en train d'être réalisé. Le personnel est dévoué et essaie de faire le maximum. Pour l'opérateur touristique-culturel, c'est sur le compte de la commune. La personne du SITI est payée par la commune. Les 2 000 EUR, c'est pour les frais de fonctionnement. Avant, il y avait 18 000 EUR de subsides. Les entrées de Place aux Artistes ont permis de diminuer les subsides.

Hélène de Schoutheete (I.C.) fait deux petites précisions. Pour l'augmentation de frais de personnel, les 364 000 EUR mentionnés ont été comparés de budget initial à budget initial. Concernant les 70 %, il n'y a pas d'explications que ça ne se traduise pas dans les chiffres. Le Collège gère comme ça lui semble bon, mais ça ne se traduit pas dans les chiffres. Elle souhaite également déposer trois amendements pour le budget extraordinaire.

Christian Fayt (EPI) précise que d'habitude, aux autres budgets, il y avait peu de travaux en initial. La MB1 était attendue. Ici, des travaux qui n'ont pas pu être faits en 2021 ont été remis directement en budget initial. Cela s'explique par la présence d'un nouveau chef de travaux qui prépare tous les dossiers pour le début de l'année, ce qui permet de lancer les différents projets, mais aussi de préparer les projets pour le mois de juin également pour que ça se suive plus facilement également. Cela va faire avancer les travaux le plus vite possible. Au niveau de l'appel d'offres pour le centre administratif, un appel doit être refait parce qu'il y avait dans un des lots un problème avec une personne qui n'avait pas les agréments. Pour la TVA de la RCA, il demande d'en parler à huis-clos.

Luc Schoukens (Pacte) a bien entendu que c'est la commune qui allait payer les frais de fonctionnement du développeur touristique-culturel, mais où cela se trouve-t-il dans le budget ? **Christian Fayt (EPI)** répond que le salaire est pris en

charge par la commune et les frais de fonctionnement sont pris en charge par le SITI.

Pol Perniaux (Pacte) dit ce qu'il souhaitait dire au point précédent. Trois questions ont été posées, destinées à ramener des débats moins techniques, qui permettraient peut-être aux citoyens de comprendre vers où vous aller de manière plus concrète. Ces trois questions n'ont pas obtenu de réponses. Il rappelle les trois questions. Le Collège dit faire attention à l'environnement, comment cela se manifeste-t-il ? Les fiches PST sont mentionnées dans l'extraordinaire, mais lesquelles ? Enfin, qu'en est-il de la reprise des papeteries ? C'est tout ce qu'il voulait demander plus tôt et qu'il demande désormais maintenant. Ces questions sont pour l'ensemble de la Majorité, puisqu'elles sont plus générales sur les trois années qu'il reste. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il y aura déjà quelques réponses lors du point des informations du Collège. Pour les papeteries, les discussions sont en cours mais personne ne sait pour le moment où ça va aller. Ça doit encore se concrétiser. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle qu'à l'extraordinaire, il y a le projet subventionné Renowatt pour 322 000 EUR, ce qui fait partie de ce qui est mis en place pour l'environnement. Dans les frais de fonctionnement, dans une série de fonctions, il y a une somme qui est remise pour les petites économies possibles, remplacement des ampoules, etc.

Claude Debrulle (Pacte) revient sur l'absence de réponses et trouve qu'entendre quelques fois le Bourgmestre s'exprimer sur cette politique ne ferait pas de tort. Il se demande également si l'obligation de refaire une partie de la procédure pour le centre administratif met en cause l'obtention du budget PIC ? **Christian Fayt (EPI)** répond que pas du tout, puisque l'attribution doit être faite pour le 30 juin 2022. **Claude Debrulle (Pacte)** demande si cela comprend également l'obtention du budget PIC de 307 000 EUR. **Christian Fayt (EPI)** confirme. **Claude Debrulle (Pacte)** déclare avoir aussi deux amendements à proposer.

Lindsay Gorez (MR) voulait juste saluer le travail d'équipe réalisé pour ce budget. C'est un travail collégial avec un chef d'orchestre, Françoise Peeterbroeck. Les membres de l'Administration ont aussi travaillé sur ce budget. Elle salue ce budget réaliste et remercie tout le monde pour le travail d'équipe.

Ferdinand Jolly (I.C.) se demande, pour l'augmentation des frais de personnel, s'il est possible d'avoir le nombre d'engagements au service travaux cette année. De manière plus globale, il demande un organigramme des différents services communaux pour la prochaine séance. Il trouverait intéressant de pouvoir suivre l'évolution de certains services. **Christian Fayt (EPI)** ne sait pas si actuellement cet organigramme est disponible. Au niveau du service travaux, il y a eu deux engagements qui ne sont pas restés. Un autre vient d'être engagé, et deux sont en remplacement de maladie de longue durée. **Jacques Wautier (EPI)** dit qu'ils essayent de compenser l'absentéisme actuellement.

Claude Debrulle (Pacte) demande à quoi correspondent les 60 000 EUR de projets supra-communaux. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'actuellement, ce n'est que le stade de l'appel

au niveau des communes. Il y aura une personne de contact dans chaque commune, et de là seront déterminés les objectifs. Il y aura certainement l'engagement d'une personne. **Luc Schoukens (Pacte)** déclare qu'il espère que le projet sera la centrale de mobilité du Brabant wallon.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se demande si la diminution de la redevance sacs poubelles de 25 000 EUR est due au tri des déchets organiques. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** confirme que c'est le nombre de sacs qui est en prévision en nette diminution avec l'élargissement de ce qui peut être mis dans les sacs PMC et les sacs pour déchets organiques.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande où en est la négociation pour la taxe sur les terrains de golf. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond que le dossier a été transmis à un avocat. Il n'y a pas encore de suites. Les gérants du golf n'ont pas encore été rencontrés.

Claude Debrulle (Pacte) comptabilise qu'il y a en effet près de 400 000 EUR supplémentaires en précompte immobilier, et il note la remarque de la Directrice Financière qui souligne que le boni de 500 000 EUR est largement financé par cet accroissement du précompte immobilier. S'il compare la recette de l'IPP entre les droits constatés en 2019 qui sont de 2 323 000 EUR avec les 2 700 000 EUR de ce budget, ça fait 380 000 EUR supplémentaires. Cet accroissement des recettes de 780 000 EUR finance largement les boni, les réserves. Hélène de Schoutheete a peut-être raison de dire que ça fait beaucoup d'imposition supplémentaire. Il serait peut-être intéressant de se passer d'une partie.

Claude Debrulle (Pacte) propose un amendement pour l'administration générale, pour le poste « installation et maintenance IMIO et refonte du site internet », qui ne compte qu'un montant de 5 000 EUR. Sa proposition est en lien avec la diffusion des délibérations du Conseil communal par internet. Alizée Olivier a lancé l'initiative de la diffusion des délibérations du Conseil. Lors de la MB2, le conseiller avait déposé un amendement pour un montant de 25 000 EUR destinés à retransmettre les séances du Conseil par Facebook, même lorsqu'il se tient en présentiel. Il avait été répondu qu'une somme de 10 000 EUR était inscrite à cette MB1 à cet effet. Il avait alors envoyé une question écrite pour savoir comment la somme allait être dépensée et si elle allait être suffisante. Après un mois de réflexion, le Collège a répondu à la question, sans apporter de réelles précisions à toutes les questions. Il constate ici que la somme n'est pas réengagée dans ce budget initial 2022. Ce projet de retransmission systématique est-il reporté ? Ces retransmissions vous inquièteraient-elles ? Cette retransmission est pourtant un apport significatif à la démocratie et à l'information citoyenne. C'est la raison pour laquelle il soumet cet amendement d'un montant de 30 000 EUR, couvrant non seulement les 5 000 EUR d'ores et déjà prévus, mais également les 25 000 EUR nécessaires à la retransmission des sessions du Conseil Communal par internet.

Pascal Henry (MR) pense qu'un montant de 10 000 EUR est inscrit ailleurs pour cela. **Catherine de Lon-**

gueville (Dir. Fin.) confirme que 10 000 EUR ont été inscrits à l'extraordinaire du budget 2021 en numérisation. Il est de coutume d'attendre la fin de l'année pour voir si les montants sont engagés ou non, c'est pour cela que ce montant de 2021 n'a pas encore été repris. Il pourra être inscrit en MB1. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** déclare que ça ne sera pas avant septembre / octobre alors.

Pascal Henry (MR) répond qu'il faut, pour que ce soit efficace, que ça soit fait avec du bon matériel qui serait installé « à demeure » idéalement. La question se pose donc réellement étant donné le projet de transformation du centre administratif, avec une salle dédiée aux Conseils, de savoir quand ça se met en place. Mais la réflexion est engagée. Actuellement, cela est fait de façon artisanale, ce n'est pas si mal. La meilleure solution est recherchée. Le Collège et la Majorité sont tout à fait positifs par rapport à cela, et contrairement à ce que le conseiller pense, ils ne craignent pas Facebook. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** se demande si c'est à l'extraordinaire qu'il faut mettre ça. **Christian Fayt (EPI)** déclare que le conseiller a décidé de le placer là.

VOTE amendement Claude Debrulle (Pacte) : Oui (I.C. et Pacte – 8), Non (EPI et MR – 9)

Hélène de Schoutheete (I.C.) remarque le budget de 500 EUR alloué au fonctionnement du budget participatif, alors que le conseil consultatif n'existe pas. Cela correspond à quoi ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il est prévu de mettre en place en 2022 un budget participatif avec la FRW.

Hélène de Schoutheete (I.C.) note aussi l'acquisition et maintenance du logiciel Urbanweb qui triple en trois ans. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond qu'il s'agit de l'abandon du programme actuel. Il y a donc l'acquisition d'un nouveau logiciel, ainsi que la cartographie. C'est un one-shot pour certains frais, ça ne se répètera pas dans les années à venir. C'est une volonté du service urbanisme de se moderniser.

Hélène de Schoutheete (I.C.) voit un budget prévu pour la fête du personnel, qui est traditionnellement fin janvier. Aura-t-elle lieu ? Si oui, quand les conseillers seront-ils prévenus ? **Christian Fayt (EPI)** répond que cela dépend de la situation sanitaire. Elle sera probablement postposée, mais il faut attendre de voir l'évolution de la situation.

Claude Debrulle (Pacte) revient lui sur les 1 000 EUR alloués au team-building en 2021, mais aussi en 2022. Cette journée a-t-elle eu lieu l'année passée ? Aura-t-elle lieu cette année ? **Christian Fayt (EPI)** répond qu'elle a eu lieu virtuellement. **Claude Debrulle (Pacte)** y a-t-il un détail de la formule ? **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est propre à l'administration. Les politiques n'y ont pas participé. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond qu'il s'agissait d'une sorte de jeu du loup-garou virtuel, un jeu par équipes. C'était un peu laborieux, mais l'idée était très bonne.

Claude Debrulle (Pacte) propose un amendement pour l'aide aux pays en voie de développement, qu'il trouve assez désespérante. Il regrette que la Majorité soit incapable de mobiliser suffisamment de bonne volonté pour mettre sur pied une commission consultative de solidarité inter-

nationale. Le groupe Pacte tient à disposition des candidatures. Le montant inscrit ici est de 1 490 EUR, pour une seule association, et 500 EUR de frais de fonctionnement pour une commission qui n'existe pas. C'est dérisoire pour un budget ordinaire communale de 13 000 000 EUR avec des réserves et provisions confortables. Pourtant, les besoins sont immenses en matière de solidarité internationale, que ce soit le plan parrainage en faveur de la scolarisation des familles, Médecins sans Frontière pour leur action en Afghanistan réduit à la famine, le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour leur investissement en Lybie dans le sauvetage du système de santé dévasté par la guerre civile, Médecins du Monde et leur lutte contre les violences sexuelles au Sud-Kivu, ou encore Entraide et Fraternité pour le soutien apporté aux familles paysannes au Rwanda. Et tout cela sans parler de la pandémie de Covid et la fracture vaccinale, avec des vaccins peu accessibles dans les pays moins développés, alors qu'on ne peut ignorer que moins il y a de vaccins, moins il y a de risques de variants. C'est dire les opportunités offertes plus que jamais pour manifester la solidarité à la détresse humaine. Cela a été fait sous les législatures précédentes, pour Haïti après le tremblement de terre, ou au Mali en faveur de la formation des sourds-muets. La commune a les moyens, sans compromettre son propre développement ni celui du CPAS. Il y a des montants disponibles pour d'autres usages possibles. Il rappelle que la commune entretient une tradition de solidarité, qui s'est manifestée récemment encore lorsque la commune s'est déclarée commune hospitalière. Fidèle à cette tradition, il demande d'allouer une somme significative à l'aide internationale. Les autorités belges sont invitées de longue date à consacrer 0,7 % de leur budget à cette aide, ce qui signifierait pour Ittre une somme de 85 000 EUR. Pour une première année, il soumet le montant de 25 000 EUR et laisse au Collège le soin d'en faire bon usage. Il estime que cette proposition transcende les groupes politiques. Dans une action de ce type, il serait opportun de trouver un consensus. C'est à titre indicatif qu'il propose cette somme, qui doit être significative et répondre à un besoin manifeste.

Jacques Wautier (EPI) répond que plusieurs appels ont déjà été lancés, via le Petit Tram notamment. Et pourtant, il n'y a jamais eu de candidature. Si le conseiller Debrulle connaît des candidats, il devrait les inviter à postuler lorsqu'il y a des appels. **Claude Debrulle (Pacte)** leur transmettra le prochain appel. **Jacques Wautier**

(EPI) déclare que lorsque le conseil sera en place, cette aide pourra être envisagée. **Claude Debrulle (Pacte)** répond que justement, il n'est pas souhaitable d'attendre la mise en place du conseil.

VOTE amendement Claude Debrulle (Pacte) : Oui (I.C. et Pacte – 8), Non (EPI et MR – 9)

Claude Debrulle (Pacte) trouve ce refus désolant. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande à quoi correspond les honoraires de récupération du précompte immobilier professionnel des travaux et mobilière en équipe, qui avait une augmentation de recettes importante en MB2. A quoi correspond cette somme ? Elle imagine que cela vient d'un audit. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond que c'est la suite de ce qui a été commencé l'année précédente. Chaque année, il y aura une récupération, mais avec des honoraires de 16 % à payer. La recette est inscrite aussi, précise-t-elle.

Claude Debrulle (Pacte) pointe lui le montant de récupération de travaux exécutés pour tiers. C'était 200 EUR l'année passée, et 100 EUR cette année. Il n'y a pas une comptabilité déterminée des travaux pour tiers ? **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** explique que c'est pour vraiment les tout petits travaux, et c'est très rare. C'est pour ça que le montant a été diminué.

Hélène de Schoutheete (I.C.) a plusieurs questions pour le poste de l'enseignement primaire. Pour les traitements, elle ne comprend pas pourquoi des chiffres apparaissent ou disparaissent. S'ils sont additionnés, ça correspond à une très grosse augmentation. Qu'en est-il ? **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond qu'un montant augmente en puéricultrice, parce qu'un soutien aux écoles primaires a été mal évalué pendant des années. Cela a été corrigé cette année. Une puéricultrice était comptabilisée en primaire plutôt qu'en maternelle. Il y a aussi eu une ventilation entre Ittre et Virginal, c'est plus précis désormais. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** remarque que dans les recettes, il y a une forte diminution pour l'étude du soir pour l'école de Virginal, mais il y a statu quo pour l'école d'Ittre. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** précise qu'il y a une différence de prestation entre les deux écoles, puisque Ittre fait 30 min et Virginal une heure. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** remarque quand même une diminution entre 2021 et 2022 pour Virginal. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond qu'il s'agit sûrement d'un ajustement en fonction du compte 2020. C'est payé à la prestation.

Pol Perniaux (Pacte) demande ce qu'il en est de 500 EUR pour le potager communal. Il trouve ça peu, d'autant plus qu'il est en piteux état. Il y a pourtant une fiche projet qui parle du potager communal, mais aussi d'un verger collectif et d'un nouveau potager à Virginal ou Fauquez. Où en sont ces projets ? **Jacques Wautier (EPI)** répond que le potager collectif à Ittre avait bien démarré il y a deux ans. Mais avec la pandémie, c'était compliqué de suivre. Les gens se sont peu déplacés. Il y avait une volonté de faire la même chose à Fauquez, et un potager en hauteur a été installé à l'école communale de Virginal également. Mais c'est peu parce que du matériel de récupération est utilisé.

Ferdinand Jolly (I.C.) demande quelle est l'idée pour la fête du 15 août. **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est en négociations pour que ce soit plus familial. 14 000 EUR sont inscrits parce que c'était le montant inscrit en 2019.

Hélène de Schoutheete (I.C.) a une question concernant la contribution à l'intercommunale Sportissimo. Elle demande si un état des lieux peut être fait prochainement, avec tout ce qui a été investi depuis le début, où ça en est et quel est l'espoir de récupérer quelque chose ou de pouvoir arrêter un jour de payer. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond qu'un rapport sera présenté probablement. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** répond qu'on dit ça chaque année. **Fabienne Mollaert (EPI)** ajoute qu'un CA a eu lieu et que toutes les informations vont pouvoir être partagées vers janvier ou février. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** insiste quand même, ce n'est pas confidentiel de savoir ce qui a déjà été investi. La résolution du contentieux, c'est autre chose.

Hélène de Schoutheete (I.C.) revient sur l'assistance sociale. Elle se demande pourquoi il y a une telle augmentation dans le traitement des étudiants pour les plaines des jeux et pour le personnel contractuel subsidié des garderies. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond que pour le traitement des étudiants, c'est le chiffre de 2019 qui a été repris pour que le chiffre ne soit pas celui d'une année impactée par la pandémie. Pour les garderies, c'est probablement la même chose.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande s'il y avait quelqu'un qui a été engagé pour le PCS, puisqu'il n'y a personne depuis plusieurs mois. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme que quelqu'un a été engagé récemment à mi-temps. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande à



Ets.

BONTET

PHILIPPE

S
P
R
L

CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01

ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES

WWW.BONTET.BE

Agence Braîne-le-Château



02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château

quoi correspondent, dans les dépenses de transfert, le remboursement de non-valeur sur droits constatés trop perçus de 17 000 EUR. **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond que c'est la prévision du remboursement parce qu'il n'y a pas eu d'employé pendant un certain temps, mais la Région wallonne avance une partie du subside.

Claude Debrulle (Pacte) a une question concernant le poste prime pour installation de panneaux solaires et prime pour réduction d'énergie, il s'étonne du faible montant que cela représente. C'était 3 000 EUR en 2021, diminué encore à 2 000 EUR en 2022. L'accent doit pourtant être mis sur cette problématique. N'y aurait-il pas moyen de booster ces primes en leur donnant un maximum de publicité ? **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond que s'il y a plus de demandes, cela ira en MB. **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme qu'il faut revoir un peu la façon de faire suite au changement d'une série de primes en Région wallonne. Cela sera un travail pour le coordinateur énergie qui va arriver.

Hélène de Schoutheete (I.C.) voit la recette de contribution de l'InBW pour le poste désinfection nettoyage immondices. La convention était avant à la tonne, maintenant est-elle stable ? **Catherine de Longueville (Dir. Fin.)** répond que la recette a été relativement stable lors des deux derniers exercices. S'il n'y a pas de panne au four, ça reste stable. C'est toujours à la tonne.

Pol Perniaux (Pacte) a une question sur le traitement du conseiller en énergie. Il se demande où en est l'engagement ? **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il va y avoir un nouveau recrutement. La personne sélectionnée mettait des conditions qui n'étaient pas réalisables pour la Commune.

Ferdinand Jolly (I.C.) pose une question sur les fournitures d'eau dans les cimetières. Apparemment, il y a eu une grande fuite d'eau. **Jacques Wautier (EPI)** confirme qu'il y a eu une fuite à l'itre. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** s'étonne que cela ait coûté 11 000 EUR. **Fabienne Mollaert (EPI)** précise que c'était souterrain et que ça n'a pas été détecté rapidement. **Jacques Wautier (EPI)** ajoute que le tuyau va être mis à l'extérieur du cimetière pour faciliter l'accès.

Hélène de Schoutheete (I.C.) présente trois amendements pour l'extraordinaire.

Le premier concerne 10 000 EUR pour l'achat de chaises dans la salle du Conseil communal. Elle souffre du dos après chaque Conseil, et elle sup-

pose qu'elle n'est pas la seule. Le second concerne 25 000 EUR pour la réhabilitation du Parc Bauthier. Elle a cherché la définition du terrain dans le dictionnaire, qui parle d'une surface de terrain entretenue. Cela devrait être le cas, mais ça ne l'est pas. Si jamais l'amendement est refusé, elle demande, sous forme de boutade, qu'il soit rebaptisé Bois Bauthier.

Enfin, le troisième concerne 25 000 EUR pour la réfection du sentier des poètes aujourd'hui connu sous le nom de sentier Bauthier. Après la dernière exposition au Musée Donas, au bas du chemin, une dame a trébuché. Elle et son mari n'étaient pas contents et ont spécifié que la Commune était responsable si un accident se passait là.

Christian Fayt (EPI) lui propose de réfléchir aux montants et de mieux évaluer cela, et que ces propositions reviennent en MB1. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** n'est pas d'accord, ça reporte encore tous ces projets. **Christian Fayt (EPI)** répond que certaines demandes sont déjà en réflexion. Jacques Wautier est par exemple en discussions avec un organisme pour l'entretien du Parc Bauthier. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** estime qu'on fait des crédits sans emploi pour un tas de choses. Ici, trois projets très concrets sont proposés et ils sont refusés. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'ils ne sont pas refusés, mais qu'on demande de reporter pour approfondir les réflexions. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** explique qu'elle avait annoncé qu'elle déposerait deux de ces trois amendements. Le Collège avait pourtant dit qu'il les intégrerait dans le budget. Il y a eu un temps pour la réflexion. **Christian Fayt (EPI)** insiste : cela sera étudié pour la MB1. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** annonce que c'était une porte ouverte pour que le groupe I.C. ne refuse pas le budget.

Daniel Vankerkove (I.C.) plaide pour que soit accepté ce que demande Hélène de Schoutheete pour les chaises. C'est une obligation pour l'Administration de permettre à tous les élus, quel que soit leur état de santé, de participer aux séances dans de bonnes conditions. Pour ceux et celles qui ont eu le malheur d'avoir eu des accidents et ont des soucis à la colonne, il estime que la suggestion est tout à fait essentielle.

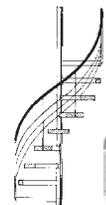
Claude Debrulle (Pacte) s'associe aux questions quant à l'entretien du Parc Bauthier, qu'il trouve aussi dans un état regrettable. Un travail va être effectué par des jeunes. Est-il possible d'en savoir plus ? **Jacques Wautier (EPI)** répond qu'une convention a été signée avec l'IFAPME de Braine-

le-Comte, mais qui a été un peu difficile à mettre en place avec la pandémie. La priorité reste d'entretenir ce qui est déjà là plutôt que de planter de nouvelles choses qui demanderont plus d'entretien encore. Un rendez-vous est fixé pour la fin de l'année avec le directeur de l'IFAPME pour savoir ce qu'ils peuvent prendre en charge, afin de préciser la charge pour le service travaux également.

Claude Debrulle (Pacte) a une question à propos du budget prévu pour les inondations. Il a été interpellé sur la réparation des dégâts au bas de la rue de Huleu. Il faut réparer le trou, mais lors des fortes pluies de l'été, beaucoup d'eau est ressortie également. Lors des inondations 2014, deux choses avaient été envisagées : un by-pass sous le rond-point et d'autre part, un agrandissement du pertuis du Ry Ternel sous le canal, deux endroits particulièrement délicats pour l'évacuation des eaux. Un subside de 88 000 EUR devrait tomber sous l'escarcelle de la commune pour la lutte contre les inondations. N'y a-t-il pas une opportunité de voir avec la Province s'il n'y a pas une négociation possible pour remédier à cette situation ? **Christian Fayt (EPI)** répond que le by-pass a été fait depuis longtemps et il fonctionne. Il se rejette dans le Ry Ternel au niveau du pont sur la RN280. Les problèmes au niveau du bas de la rue de Huleu sont venus du Ry de Baudémont cet été. Il y a eu une rencontre avec les riverains pour voir ce qui peut être fait de façon convenable à ce niveau-là. Des études sont aussi faites en ce moment, pour éventuellement une digue à Baudémont. Dans deux ou trois mois, la réfection du trou sera faite parce que la route est en train de se dégrader rapidement. Pour les 88 000 EUR, ils seront évoqués dans les points au niveau du Collège.

Pol Perniaux (Pacte) constate que le Conseil a passé bien plus de temps sur les chaises du Conseil que sur la solidarité internationale. Il trouve cela un peu dommage, et peut-être révélateur. Il remarque aussi que tous les amendements sont d'office rejetés par la Majorité. **Christian Fayt (EPI)** répond que ça n'a pas été refusé, mais qu'il demande d'arriver avec un budget recherché, et pas une enveloppe. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** dit que le montant peut être adapté en MB mais voté ici. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il sera proposé correctement en MB. Le Collège et l'Administration essaient d'avancer dans les projets. Beaucoup de choses sont en route et doivent être clôturées. Cela avance malgré tout. **Pascal Henry (MR)** déclare que si on analyse tous les amendements proposés, il y en a pour plus de 100 000 EUR. Le budget proposé est

Gascard G.S.C. sa
Constructions métalliques
Ferreneries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

MEMBRE DE
COMARTAGRIND

A votre service depuis 1980



Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité
Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparophonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com

MEMBRE DE
COMARTAGRIND

sérieux. On ne lance pas des chiffres comme ça. Il faut faire des calculs. On nous demande de voter en 5 minutes des chiffres. **Claude Debrulle (Pacte)** rappelle que la Directrice Financière a dit dans son avis que les 2 700 000 EUR de réserve ordinaire couvriraient bien plus que les risques potentiels. Ce sont des montants qui pourraient être consacrés à d'autres choses. Ce sont quand même des propositions importantes. **Pascal Henry (MR)** pourquoi ne pas envoyer un courrier avant le budget pour demander de porter attention à ce que vous demandez, plutôt que de venir avec ces propositions en séance publique. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande à quoi sert de parler des comptes en Conseil communal aussi. **Pascal Henry (MR)** répond aussi à l'argent des réserves en disant que le budget est géré en bon père de famille et que ces enveloppes qui restent fermées seront bien utiles si nous avons une difficulté financière.

Pascale Carton (I.C.) pose une question sur la création de la plateforme NearShop. En crédit budgétaire en 2021, il était prévu 30 000 EUR. Pour 2022, cela passe à 0. Il y avait eu des soucis avec cette plateforme, au point de faire appel à des avocats. Est-ce que cela veut dire que c'est terminé ? **Lindsay Gorez (MR)** répond que sous cette forme, c'est abandonné. Il n'existe plus de prestataire NearShop. Il y a une aide provinciale en cours pour la digitalisation des points-de-vente. Les commerçants ont été redirigés vers cette aide-là.

VOTE sur l'ordinaire : Oui (EPI et MR – 9), Non (I.C. et Pacte sauf Pol Perniaux – 7), Abstention (Pol Perniaux (Pacte) – 1)

VOTE sur l'extraordinaire : Oui (EPI et MR – 9), Non (I.C. et Pacte sauf Pol Perniaux – 7), Abstention (Pol Perniaux (Pacte) – 1)

VOTE sur l'ensemble : Oui (EPI et MR – 9), Non (I.C. et Pacte sauf Pol Perniaux – 7), Abstention (Pol Perniaux (Pacte) – 1)

Pol Perniaux (Pacte) motive son abstention. Le budget a été présenté comme étant sérieux, solide, prudent mais ambitieux. Il est sérieux, il y a une certaine place pour la solidarité. Il est trop prudent pour la volonté d'investir, notamment pour le climat et la solidarité internationale, mais aussi pour d'autres choses.

12. RÈGLEMENT COMMUNAL CONCERNANT LA DISTRIBUTION DES BONS À VALOIR COMME COLIS DE NOËL

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique qu'il s'agit d'octroyer encore cette année des bons d'achat au lieu de rassembler les gens pour la

distribution des colis de Noël. Il s'agit de trois bons d'achat de 5 EUR pour les personnes qui ont atteint 65 ans, aux personnes qui bénéficient du revenu d'intégration et aux personnes souffrant d'un handicap de 66 %. A cela se rajoute un bon pour la délivrance des sacs poubelles en fonction de la composition de la famille. Par rapport aux maisons de repos, un colis sera encore préparé. Les bons pourront être utilisés jusqu'au 30 juin et les commerçants ont jusqu'au 31 décembre pour remettre une facture accompagnée des différents bons.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

13. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'EXERCICE 2021 – PRISE D'ACTE

Christian Fayt (EPI) présente ce rapport qui reprend tout ce que l'administration a réalisé lors de l'exercice 2021, avec une série de chiffres intéressants. Il y a eu 255 arrêtés du Bourgmestre et 25 ordonnances de police. Il y a eu 2000 heures prestées par le gardien de la paix. Il y a eu 70 demandes pour un permis d'urbanisme. La population est de 7035 habitants. Cela reprend aussi les rapports d'attribution des marchés publics. Il y a eu 949 demandes de documents via le e-guichet.

14. RÈGLEMENT REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC LORS DU PLACEMENT DE TERRASSES, TABLES ET CHAISES.

Françoise Peeterbroeck (EPI) propose de suspendre cette redevance pour les exercices 2022 à 2025. Cette redevance impacte principalement le secteur de l'Horeca déjà fortement touché.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

15. RÈGLEMENT REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MODIFICATION

Françoise Peeterbroeck (EPI) propose de modifier également ce règlement redevance. A certains moments, pour certaines occupations, cela devenait des montants astronomiques. La redevance est de 3 EUR par installation par mètre-carré ou fraction de mètre-carré. La proposition est de rajouter que ça ne peut pas dépasser 2 000 EUR pour la même occupation. Un forfait de 1 500 EUR (au lieu de 2 000 EUR) est mis en place pour les installations pour lesquelles il est difficile d'estimer la surface (principalement les tournages de films) pour trois jours d'occupation, et 300 EUR (au lieu de 750 EUR) par jour supplémentaire.

Pascale Carton (I.C.) demande s'il y a eu des plaintes, parce qu'elle pensait que les tarifs pour les tournages par exemple étaient assez attractifs. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond qu'il y

en a nettement moins depuis que ces taxes ont été augmentées. C'est pour cela que la proposition revoit les chiffres à la baisse.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

16. INTERCOMMUNALE IGRETEC – AG

Paul Pierson (EPI) présente l'ordre du jour.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

17. ORES ASSETS – AG

Christian Fayt (EPI) présente l'ordre du jour.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

18. INBW – AG

Christian Fayt (EPI) présente l'ordre du jour.

Pol Perniaux (Pacte) revient sur l'évaluation du plan stratégique. Le représentant Ecolo à l'InBW signale qu'il y a des choses à changer l'avenir. 160 actions sont déclinées, c'est sans doute trop. Il propose 10 objectifs stratégiques. Certaines actions sont difficiles à évaluer. Pacte votera pour mais demande que ces remarques soient relayées.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

19. MARCHÉ PUBLIC SPW / INBW POUR LA ZIT DE GAESBECQ – CONVENTION RELATIVE À LA RÉALISATION D'UN MARCHÉ CONJOINT

Christian Fayt (EPI) explique que cela est proposé en vue de faire bénéficier la commune d'une subvention pour le projet Life-Belini. Le mois de novembre a été chargé au niveau de la ZIT de Gaesbeq. Le budget qui était dans les articles budgétaires avait été retiré à la suite des inondations de cet été. L'Administration est intervenue pour demander que la somme soit remise. L'argent a été remis. C'est passé à l'inspection des finances qui a demandé que la Commune s'engage dans la convention, parce que c'est eux qui vont tout préfinancer et qu'ils voulaient une garantie.

Luc Schoukens (Pacte) demande si c'est toujours le plan tel qu'approuvé au Conseil et refusant les amendements de Pacte par rapport aux aménagements de la digue. **Christian Fayt (EPI)** confirme que c'est le plan qui a été accepté à la fois au niveau du permis de bâtir et de la Région wallonne pour le déplacement du sentier. **Luc Schoukens (Pacte)** votera donc contre.

VOTE : Oui (EPI, MR et I.C.), Abstention (Pacte sauf Luc Schoukens – 2), Non (Luc Schoukens (Pacte) – 1)

**CARNAVAL SAUVAGE
SAMEDI 12 MARS**



BÂTIMENT & JARDINAGE

Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets

0486/723 456



L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B – 1460 VIRGINAL
067/780 670 – 0497/415 421 – 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be

www.letabledhotes.be

**POUR VOS PUBLICITÉS
LE PETIT TRAM**

067/64 73 23

WWW.ITRECULTURE.BE

20. LIBÉRATION DES PRISES DE PARTICIPATION EN MATIÈRE D'ÉGOUTTAGES PRIORITAIRES SPGE

Jacques Wautier (EPI) explique que c'est la libération des prises de participation pour les égouts. Le Conseil communal a passé une convention pour la gestion de l'eau. Il y a un tableau de synthèse qui reprend toutes les rues qui ont été faites. Cela représente 74 006 EUR.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

21. ACCUEIL TEMPS-LIBRE – PLAN D'ACTION ANNUEL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL PRISE D'ACTE

Christian Fayt (EPI) demande de prendre acte du rapport d'activités annuel de la commission consultative de l'accueil et du plan d'action annuel 2021-2022.

22. CENTRE CULTUREL D'ITTRE (CLI) – AVENANT DU CONTRAT PROGRAMME

Christian Fayt (EPI) explique qu'il s'agit d'approuver l'avenant au contrat-programme 2017-2021 afin de permettre au Centre culturel d'Ittre de bénéficier du fonds Ecureuil.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

23. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Christian Fayt (EPI) les présente.

La motion proposée par Alizée Olivier (MR) concernant le droit des femmes et l'égalité des genres. La secrétaire d'Etat à la diversité a signalé avoir bien reçu la motion et soutenir la proposition.

Le SPW a approuvé la MB2.

Depuis plusieurs années, Ittre travaille au niveau du plan général de risques des inondations. Une somme de 88 205 EUR va être reçue qui pourra être affectée aussi dans les différentes ZIT.

Une somme de 249 834 EUR a été reçue pour construire le réseau de chaleur à la Salle Polyvalente de Virginal.

Hélène de Schoutheete (I.C.) remercie le Collège pour l'envoi de la lettre en soutien au théâtre de la Valette et la prise en compte des remarques proposées.

24. POINT SUPPLÉMENTAIRE DE POL PERNIAUX (PACTE)

Pol Perniaux (Pacte) annonce avoir appris par la presse que les anciens employés des Forges de Clabecq ont définitivement perdu leur combat judiciaire. La faillite a été prononcée le 3 janvier 1997, et les travailleurs n'ont pas perçu les indem-

nités de licenciement qui leur étaient dues. Il restait environ 18 000 000 EUR d'actifs lors de la clôture de la faillite, et les curateurs voulaient affecter cette somme au paiement de ces indemnités. La justice a tranché, il n'y a plus de recours. Il existe un groupe qui défend les intérêts des anciens travailleurs et de leurs ayants-droits et qui attend des gestes forts, notamment des élus locaux. Ils demandent une intervention énergique afin que ces travailleurs reçoivent leur dû. Il demande de soutenir cette demande, à la fois vers les présidents de leur parti respectifs, mais aussi d'envoyer un soutien et une motion à envoyer au Ministre au nom du Conseil communal.

Christian Fayt (EPI) le remercie pour cette belle proposition.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

25. POINT EN URGENCE : DÉMISSION D'ANDRÉE THIBAUT AU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Christian Fayt (EPI) annonce la démission de la conseillère de l'Action Sociale, Andrée Thibaut.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

C'est Laurence Turine que le groupe EPI propose à sa place.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

26. QUESTIONS ORALES

Claude Debrulle (Pacte) demande de poser sa question à huis-clos.

Pascale Carton (I.C.) explique qu'un jeune conducteur lui faisait la réflexion que les panneaux de limitation à 30 km/h en arrivant dans le centre d'une agglomération sont très petits et peu visibles. C'est la réglementation. Ne serait-il pas possible d'ajouter à ces panneaux d'autres choses qui favoriseraient le respect de ces vitesses ? **Fabienne Mollaert (EPI)** va se renseigner.

Pol Perniaux (Pacte) note que l'InBW lançait le 13 décembre une campagne en collaboration avec les communes pour informer sur le tri des déchets organiques. Plus d'un tiers des déchets organiques se retrouvent encore dans les poubelles blanches. La Commune participe-t-elle à cette campagne de sensibilisation et si oui, de quelle manière ? **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme. Il va y avoir une distribution de sacs pour les déchets organiques. Mais dans la commune, beaucoup de gens compostent et n'ont donc pas besoin du sac. Il va y avoir une conférence sur le compostage début mars pour ceux qui veulent se lancer. **Pascal Henry (MR)** ajoute qu'il y a des informations

également à ce sujet sur le site internet.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) évoque la cabine électrique entre le 34 et le 36 de la rue d'Haut-Ittre. Les trottoirs ont été ouverts il y a un mois pour la pose de câbles. Depuis, il y a un rétrécissement de chaussée et une absence de trottoir. L'éclairage est défectueux et la signalisation n'est pas idéale. Tout cela met en danger les piétons, et notamment les écoliers et étudiants qui prennent le bus non loin. Que peut-on faire pour la sécurité des piétons à cet endroit ? **Christian Fayt (EPI)** répond que ce sont des travaux réalisés par ORES. Il indique également qu'il est possible de signaler tout cela tout de suite au niveau de Betterstreet sur le site de la Commune. Ils vont se renseigner pour contacter le sous-traitant et lui demander de faire le maximum.

Le Conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
18 JANVIER 2022



VOUS AVEZ
UN PEU DE TEMPS LIBRE ?

LE CENTRE CULTUREL D'ITTRE
A BESOIN D'UN PETIT COUP
DE MAIN PONCTUEL
POUR LA DISTRIBUTION D'AFFICHES
DANS LE COMMERCE
(1 À 2 FOIS PAR MOIS).
DÉFRAIEMENT ASSURÉ.

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER
INFO@ITTRECULTURE.BE

L'équipe du Centre culturel d'Ittre

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09

Partenaires : Allianz, BNP PARIBAS, Belfort, Belfort, DELA, Foyer, etc.

NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10
nathalie.duveillez@prowebbox.com
www.nathalieduveillez.be

PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 24 JANVIER

Vesnau

Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MARDI 25 JANVIER

Guillaume

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU 02
3669065

MERCREDI 26 JANVIER

Vandersteen

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

JEUDI 27 JANVIER

Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE
02 3556259

VENREDI 28 JANVIER

Des Forges - Smoos

Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

SAMEDI 29 JANVIER

Rebecq-Quenast - Emdadi

Rue Du Faubourg, 1 QUENAST
067 670707

DIMANCHE 30 JANVIER

Rebecq-Quenast - Emdadi

Rue Du Faubourg, 1 QUENAST
067 670707

LUNDI 31 JANVIER

Rebecq-Quenast - Emdadi

Rue Du Faubourg, 1 QUENAST
067 670707

MARDI 1 FÉVRIER

Multipharma Messaoui

Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

MERCREDI 2 FÉVRIER

Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

JEUDI 3 FÉVRIER

Brenard

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ 067 636424

VENREDI 4 FÉVRIER

Familia Vion L.

Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669010

SAMEDI 5 FÉVRIER

Multipharma Stievenart

Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

DIMANCHE 6 FÉVRIER

Multipharma Stievenart

Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

LUNDI 7 FÉVRIER

Ph. De Saintes - Peeters

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES 02 3900438

MARDI 8 FÉVRIER

Vesnau

Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MERCREDI 9 FÉVRIER

Depuits-Leblanc

Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

JEUDI 10 FÉVRIER

Familia Tubize

Rue De La Soie, 12 TUBIZE 02 3556189

VENREDI 11 FÉVRIER

Des Forges - Smoos

Rue Du Château, 51 CLABECQ 02 3557541

SAMEDI 12 FÉVRIER

Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

DIMANCHE 13 FÉVRIER

Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

LUNDI 14 FÉVRIER

Loop

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

MARDI 15 FÉVRIER

Guillaume

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669065

MERCREDI 16 FÉVRIER

Vandersteen

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE 02 3556079

JEUDI 17 FÉVRIER

Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

VENREDI 18 FÉVRIER

MULTIPHARMA LATTENIST

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE 02 3559948

SAMEDI 19 FÉVRIER

Loop

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

DIMANCHE 20 FÉVRIER

Loop

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

LUNDI 21 FÉVRIER

De Buijl

Rue Du Pont, 62 REBECQ 067 638201

MÉDECINS DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN)

au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins

y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le **1733**.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **1733**.



FUNÉRAILLES MICHAËL
Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

067 70 17 17

www.funeraillsmichael.be



Problème d'égoût?
Rioolprobleem?

GODART
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55
www.godart.be

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoye-Pussemier

067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

Cuisines équipées sur mesure ...

Yvèbe sprl
Une histoire de cuisine ... yvesvanbrabant@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

La Brioche d'Or
P. Rieuw
Boulangier - Pâtisseries de Tradition

Votre artisan vous propose un large assortiment :
**PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)**

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h - dimanche de 7h à 13h30

067/64 77 35

info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER



SOLDES - SOLDES - SOLDES

Jusqu'à -70%*

sur TOUTES nos montures optiques et solaires de stock!

Ray-Ban

SAINT LAURENT PARIS

theo

ANDY WOLF

PAUL & JOE

CHANEL

STAR WARS

OPTIC WERY

RUE DE LA LIBÉRATION 42/2, - 1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU
02/366.42.30. - OPTICWERYBLC@GMAIL.COM

*VOIR CONDITIONS EN MAGASIN. ACTION VALABLE JUSQU'AU 31/01/2022..



Cré'Harmonie&Lien - Isabelle Hanard
Médiatrice agréée - Coach - Avocate

- Médiation familiale intégrant les enfants pour apaiser les conflits et trouver des solutions
- Reconstruction du lien parent-adolescent
- Coaching adultes et adolescents pour résoudre les difficultés émotionnelles et relationnelles et rebondir.

Réservez une session découverte offerte

Rue des Noyers 8 - 1460 Ittre - 0496/102.148
contact@cre-harmonie-et-lien.be
www.cre-harmonie-et-lien.be
Suivez-moi sur Facebook, Instagram et LinkedIn

ESPRIT SALON



COIFFEUSE À DOMICILE
AVEC 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous merci de contacter le
0474/795 609

JASMIN
MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

067/64 80 35

Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be